

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2323 - 8 février 2013 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

PSA, Renault, Goodyear...



**Soutenons
les travailleurs en lutte
pour leur emploi**



**À bas l'intervention
française au Mali !**

SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ Logement : l'inaction du gouvernement
- Aménagement du temps scolaire
- p. 5 ■ Imposer l'échelle mobile, une nécessité pour les travailleurs
- Hausses du gaz
- Péages des autoroutes, un racket
- Quand les salaires étaient indexés sur les prix
- L'aide alimentaire européenne menacée
- p. 6 ■ L'accord Medef - CFTD - CGC - CFTC
- p. 14 ■ Fonction publique, la réalité de l'emploi
- Direction départementale des Territoires
- Sécurité sociale
- p. 7 ■ Mort d'un bébé à la maternité de Port-Royal
- CHS Cadillac (Gironde) ; CHU Purpan Toulouse
- Vitalia invente l'impôt privé

Dans le monde

- p. 8-9 ■ Non à l'intervention française au Mali
- Areva au Niger, un pillage qui dure
- Manifestation contre la guerre au Mali
- p. 16 ■ Espagne : corruption et pouvoir de la bourgeoisie
- Argentine : usuriers petits et grands
- Bangladesh : incendie meurtrier dans un atelier textile

Dans les entreprises

- p. 10 ■ Groupe Renault : la direction s'obstine... Les travailleurs aussi !
- Renault - Flins ; Renault - Cléon ; Montebourg et les salariés de Renault
- p. 11 ■ PSA - Aulnay-sous-Bois : la grève continue de plus belle
- p. 12 ■ Goodyear - Amiens : brandir la menace de licenciements pour préparer une fermeture
- SNCF Paris Rive Gauche
- p. 13 ■ Auchan, Carrefour et les autres
- Association familiale Mulliez
- Auchan Bagnole (93) ; U Télémarket - Pantin (93) ; Mc Donald's Marseille

Il y a 80 ans

- p. 15 ■ L'arrivée d'Hitler au pouvoir, la tragédie du prolétariat allemand

fil rouge

Bavardages et babillages démocratiques

Il est une corporation qui vient de connaître une brutale dégradation de ses conditions de travail, celle des députés, en particulier de droite. Qu'on en juge.

Ils sont astreints, d'un coup d'un seul, à travailler de façon quasi continue et, surtout, de faire travailler leur langue de façon permanente. Mais, pas fous, ils s'arrangent pour se relayer pour pérorer à tour de rôle, afin de défendre des amendements contre le mariage pour tous. La gauche ricane, mais joue le jeu, expliquant que c'est le prix à payer pour la démocratie... pas mécontente sans doute que cela contribue à détourner les esprits de questions plus terre à terre, comme les licenciements qui s'amoncellent.

Un humoriste expliquait que la démocratie, c'est « cause

toujours ». Il ne pensait sans doute pas si bien dire.

À arnaqueurs, arnaqueurs et demi

Scandale ! Nombre de matches de foot au plus haut niveau ont été truqués. En cause, un vaste réseau international qui a réussi à corrompre arbitres, joueurs, entraîneurs, concernant plus de 450 matches dans différents pays d'Europe et d'Amérique latine, sur plusieurs années.

Tout cela n'a été possible que par la légalisation et la généralisation des paris sportifs. Eux-mêmes sont une première arnaque, même si elle est légitime, consistant, comme toutes les loteries, à collecter l'argent d'une masse de parieurs, pour reverser une faible partie des sommes collectées à quelques parieurs chanceux. Et empocher les restes...

Réunion publique Lutte Ouvrière

Chômage, licenciements, bas salaires : le patronat veut faire payer sa crise aux travailleurs, et la gauche au gouvernement est à ses ordres. Quelle politique pour la classe ouvrière ?

Toulouse

Vendredi 8 février à 20h30

Espace Duranti - Salle Osète

6, rue du Lieutenant-Colonel-Pélissier (Métro Capitole)

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer

France 2 lundi 11 février à 7 h 45

Nathalie Arthaud sera l'invitée des 4 vérités

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

Metz

Dimanche 17 février à partir de 11 h 30,

au CALP (Centre d'activités et de loisirs) de Metz-Plantières, 2 A, rue Monseigneur-Pelt

15 h : Allocution de Jean-Pierre MERCIER, ouvrier à PSA Aulnay, porte-parole national de Lutte Ouvrière, suivie d'un débat

Argenteuil

Dimanche 17 février à partir de 12 h

à la salle Jean-Vilar, 9, boulevard Héloïse

12 h 45 : Allocution de Nathalie ARTHAUD, porte-parole de Lutte Ouvrière

Maisons-Alfort

Samedi 23 février à partir de 19 h

Salle du Moulin-Brûlé, 47, avenue Foch

19 h 45 : Allocution de Nathalie ARTHAUD, porte-parole de Lutte Ouvrière

Saint-Denis

Samedi 23 février à partir de 16 h

Salle de la Légion d'Honneur, 6, rue de la Légion-d'Honneur

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Press Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière

l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière

multimédia

(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière

audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information

hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Quand on se bat, on n'est pas sûr de gagner, si on ne se bat pas, on est sûr de perdre

Depuis le 16 janvier, des travailleurs de l'usine PSA d'Aulnay-sous-Bois sont en grève reconductible pour sauver leur emploi. Depuis trois semaines, les travailleurs de Renault multiplient les débrayages pour dire non à l'accord de compétitivité que la direction veut imposer. Alors que Goodyear a annoncé sa décision de fermer l'usine d'Amiens, les 1 200 travailleurs visés se préparent à résister. Comme c'est déjà le cas à Virgin, à Sanofi ou à Candia.

Tous font face à des patrons de combat qui ne reculent devant aucun mensonge ni intimidation. La direction de PSA accuse les grévistes d'Aulnay d'être des « casseurs ». Celle de Goodyear accuse la CGT d'être « jusqu'au-boutiste » et responsable de la fermeture. Celle de Renault menace de fermer deux usines si les syndicats ne signent pas l'accord de compétitivité.

Des chantages, des accusations grossières que des journalistes répètent tels des perroquets, parce qu'ils ont vu des travailleurs laisser exploser leur colère ou parce qu'ils ont vu une caisse de boulons renversée ! Oh, on ne verra pas le PDG de PSA ou celui de Renault donner un coup de pied dans une porte. Pour ces gens-là, de toute façon, les portes s'ouvrent toutes seules. On ne les verra pas non plus proférer des propos menaçants : ils laissent ça aux vigiles et aux cadres qu'ils envoient intimider et provoquer.

Mais les décisions de ces dirigeants causent des dégâts incalculables pour toute la société. En supprimant des emplois, ils font basculer dans l'angoisse des milliers de femmes et d'hommes. Combien de familles condamnent-ils à la misère ? Combien de sous-traitants et de petites entreprises forcent-ils à mettre la clé sous la porte ?

On ne compte plus les entreprises fermées, les sites et les installations industrielles laissés à l'abandon. Ce sont parfois des usines modernes, qui pourraient fabriquer pour de longues années encore des biens utiles. Tout cela est cassé, démantelé, abandonné, au nom de la rentabilité et des profits.

Ces patrons de grandes entreprises sont des casseurs, qui démolissent des outils de production créés par des générations de travailleurs. Ils prétendent ne pas avoir le choix, mais ils sont loin d'être acculés : 9 milliards de profits pour Sanofi en 2011 ! 786 millions pour Renault sur les six premiers mois de 2012 ! Peugeot, qui aligne

de mauvais chiffres, a arrosé de milliards les actionnaires ces dernières années. Quant à Goodyear, il va certainement battre en 2012 ses résultats de 2011, mais cela n'a pas empêché un de ses dirigeants de déclarer qu'« il faut accepter de se couper un bras pour ne pas mourir » ! Sauf qu'il ne s'agit jamais de leurs bras à eux !

Montebourg a osé affirmer que les demandes de Renault étaient « modérées » et qu'il fallait que les syndicats signent. Comme si perdre jusqu'à 21 jours de congés et faire 1 h 30 de route, matin et soir, pour travailler n'était pas un recul grave ! Comme si perdre 100, 200, 300 euros sur des petits salaires n'était pas une catastrophe !

Il a aussi invité les travailleurs de Goodyear à « mettre de l'eau dans leur vin ». Comme si, en 2007, ils auraient dû se plier aux diktats de Goodyear et accepter de passer à des horaires d'équipe infernaux, à la semaine de 48 heures sans augmentation de salaire, et... 400 suppressions d'emplois !

« Accepter des sacrifices pour sauver les emplois », voilà la nouvelle chanson patronale, reprise par Montebourg et par certains dirigeants confédéraux. Mais on l'a vu avec Continental : les travailleurs de l'usine de Clairoux, qui avaient accepté des reculs sans précédent, ont tous été licenciés. Aujourd'hui, Continental est l'une des firmes les plus profitables d'Allemagne, mais la grande majorité des travailleurs licenciés sont sur le carreau.

Les sacrifices que le patronat veut imposer aux travailleurs ne serviront pas à sauver les emplois, mais à grossir les profits. Le gouvernement et tous ceux qui prêchent l'acceptation aux travailleurs sont des faux amis, qui « soutiennent » les travailleurs comme la corde soutient le pendu !

Les travailleurs qui se battent n'attendent rien de personne, ils ont décidé de se défendre par eux-mêmes. Et, en se battant pour leur emploi et leur salaire, ils se battent pour une cause qui concerne tous les travailleurs : ceux qui sont menacés aujourd'hui et ceux qui le seront demain.

Les travailleurs représentent, collectivement, une force considérable qui fait tourner toute l'économie et qui peut et doit imposer ses intérêts. Se battre ensemble contre les licenciements, contre les accords de surexploitation, doit être un objectif commun.

Communiqué de Lutte Ouvrière

Le gouvernement, homme de main du patronat

Les services de renseignement de la police ont reçu l'instruction de suivre au plus près les entreprises en difficulté, afin d'anticiper une éventuelle « radicalisation » de mouvements sociaux qui entraîneraient des « menaces sur l'outil de production ».

Mais qui menace aujourd'hui l'outil de production ? C'est la direction de PSA, qui veut raser l'usine d'Aulnay ! La direction d'ArcelorMittal, qui veut laisser pourrir sur pied les deux hauts-fourneaux de

Florange ! C'est Goodyear, qui veut rayer de la carte son usine d'Amiens ! Voilà les casseurs : ce sont eux qu'il faudrait mettre sous surveillance et qu'il faudrait empêcher d'agir.

L'instruction tombe au moment où la presse annonce que 1087 usines ont fermé sur le territoire depuis 2009, que l'industrie a supprimé 121 946 postes en cinq ans, dont 41 994 dans le seul secteur automobile, mais le gouvernement préfère faire surveiller les ouvriers par la police que de s'en prendre

aux patrons licenciés.

Le gouvernement, prétendument de gauche, se fait l'homme de main du patronat. Mais cela n'empêchera pas les travailleurs de se battre. Seules les luttes des travailleurs pourront stopper le carnage des fermetures d'entreprises, des licenciements et la destruction des conditions de travail et de vie des travailleurs.

Nathalie ARTHAUD,
le 5 février 2013

• CERCLE LÉON TROTSKY

La crise actuelle de l'économie capitaliste et ses origines

Vendredi 22 février à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor – Paris 5^e
Métro : Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 euros

• Logement

L'inaction du gouvernement face au marché de l'immobilier

« On ne résoudra pas la crise du mal-logement, si nous ne construisons pas massivement du logement, dans les zones qui en ont besoin », a réagi la ministre du Logement, Cécile Duflot, au rapport annuel de la Fondation Abbé-Pierre sur le mal-logement.

Au-delà des discours, l'action du gouvernement est dérisoire. Son objectif déclaré est de produire 500 000 logements par an, dont 150 000 logements « sociaux », avec un loyer accessible, ce qui est bien loin de correspondre aux demandes des quelque 3,6 millions de

personnes mal logées ou sans logement. De plus, cet objectif relève davantage du vœu pieux que d'une décision budgétaire. « Nous devons mobiliser les collectivités locales, nous devons mobiliser les investisseurs privés », a poursuivi Cécile Duflot, s'abstenant d'évoquer le rôle de l'État, dont le désengagement se poursuit. Le budget consacré au logement représente actuellement 1,22 % du produit national brut, contre 1,34 % il y a quelques années. L'effort auquel sont contraints les ménages pour se loger a, lui, augmenté. Même en tenant compte des aides au logement pour ceux qui les perçoivent,



la part du loyer continue de croître. Pour plus d'un million de ménages, elle dépasse le tiers de leur budget, ce qui diminue d'autant ce qui reste pour vivre.

Cependant, le logement, ou plus exactement l'immobilier, n'est pas une catastrophe pour tout le monde, en tout cas pas pour les promoteurs dont les marges de rentabilité dans un programme de construction de logements se situent entre 8 et 12 %. C'est ce qu'affirme Benoist Apparu, qui fut ministre du Logement sous Sarkozy.

Selon lui, il appartient aux collectivités locales de négocier cette marge, mais surtout pas à l'État d'intervenir en la matière. L'action du gouvernement socialiste ne contredit pas l'ancien ministre : il n'est pas question de toucher aux bénéfices des promoteurs, pas plus qu'à ceux des trusts de la construction. Le marché de l'immobilier fait la loi. Or, celui-ci est dans les basses eaux et loin des 500 000 logements annuels annoncés comme objectif par le gouvernement. Ce chiffre n'a d'ailleurs été atteint qu'en... 1975. Depuis quelques

années, il oscille entre 350 000 et 420 000, dont environ dixième seulement correspond à des logements de type HLM, parmi lesquels une proportion de plus en plus faible correspond à un loyer accessible au plus grand nombre.

Ainsi, la crise du logement s'aggrave et le gouvernement tourne le dos à une intervention de l'État pour construire directement, à prix coûtant et en embauchant les travailleurs nécessaires, les logements qui manquent.

Jean SANDAY

• Aménagement du temps scolaire

Plus ça change, plus c'est la même chose

Le ministre de l'Éducation nationale a fait passer, fin janvier, son projet de décret sur « l'aménagement du temps scolaire », visant à étaler les horaires des élèves des écoles primaires sur quatre journées et demie. Les communes seront chargées de faire appliquer la décision dès la rentrée 2013 ou, si elle leur paraît difficile à mettre en place, l'année suivante.

Peillon, loin de recueillir l'assentiment de tous les parents d'élèves et encore moins des enseignants, tente de se concilier les instituteurs en évoquant la possibilité de leur verser une prime annuelle de 400 euros.

Le ministre se défend qu'on puisse à ce sujet parler de « compensation ». Il n'y a selon lui rien à compenser à l'égard des instituteurs puisqu'il ne leur demande, dit-il, pas plus de travail dans le cadre de sa réforme des rythmes scolaires. C'est précisément ce que contestent la majorité des enseignants concernés qui vont devoir effectuer une demi-journée de travail – et de transport – supplémentaire, sans que les horaires des autres journées soient allégés puisque le temps de présence des enfants sera le même. La seule chose qui pourrait varier, c'est le contenu de ces horaires, où interviendraient précisément

les communes pendant le temps de midi ou en fin d'après-midi, en fournissant par exemple des animateurs... si elles en recrutent.

En invoquant la chronobiologie, le ministre tente de faire taire les mécontents, parents et enseignants, qui contestent l'éventualité de rallonger une « pause » de midi qui n'en serait pas une, étant donné le manque de locaux et d'encadrants. Selon Peillon, il serait bien meilleur pour les enfants d'allonger la pause méridienne, de même que d'aller

à l'école le mercredi et non le samedi. Or de cela il ne discute pas, même avec les intéressés qui auraient pourtant bien des choses à lui dire. Au passage, que les enseignants pères et surtout mères se voient obligés de trouver une solution, bien souvent payante, pour garder leurs propres enfants une journée de plus, cela ne mérite pas, pour le ministre, une « compensation » salariale.

Si son souci était vraiment l'intérêt des jeunes élèves, il lui faudrait, au minimum, recréer les 80 000 postes qui ont été

supprimés depuis 2007. Mais de cela, il n'est pas question. Les annonces du gouvernement sont très en dessous des besoins. Quand Peillon dit vouloir créer pour les trois départements de l'académie de Créteil – la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne et la Seine-et-Marne – 405 postes de plus dans les écoles primaires, c'est un faible rattrapage, compte tenu des 5 000 élèves supplémentaires attendus.

L'intérêt des jeunes élèves exigerait des classes bien moins surchargées, des

enseignants en nombre, y compris des remplaçants, la possibilité de prendre, aussi souvent qu'il le faut, les enfants en tout petit groupe pour surmonter leurs difficultés. Mais pour cela, il faudrait embaucher massivement et définitivement des enseignants. Le bricolage de Peillon ne fera que des mécontents. C'est ce que disent ceux qui manifesteront et feront grève le 12 février, à l'appel de plusieurs syndicats, essentiellement dans le primaire.

Viviane LAFONT

— Dans le Val-de-Marne —

La grève du mardi 12 février va probablement être massivement suivie dans le Val-de-Marne. Lundi 4 février, à huit jours de la grève, 120 écoles avaient déjà annoncé qu'elles seraient fermées et, dans des centaines d'autres, les grévistes seraient majoritaires.

Le mécontentement grandit contre une réforme décidée à la va-vite, et sans consultation réelle des enseignants qui ont le sentiment d'être des pions qu'on déplace. Personne ne croit que les intérêts des enfants soient décisifs dans ce projet qui apparaît aux yeux de tous

comme du bricolage. Personne ne défend la semaine de quatre jours telle qu'elle a été mise en place par Sarkozy, avec la suppression du samedi matin et la mise en place des heures d'aide personnalisée le midi ou le soir, prétendument pour aider les enfants en difficulté, mais surtout pour justifier la suppression de milliers de postes d'enseignants spécialisés, les RASED. Et de plus en plus de professeurs des écoles sont convaincus que le gouvernement ne se donne pas les moyens d'une réforme réellement soucieuse de l'intérêt des enfants et tenant compte de leur « rythme » : son total mépris pour les effectifs beaucoup trop importants dans les classes

en est la meilleure preuve.

Quant aux modalités d'application, floues, elles suscitent véritablement l'inquiétude. Une chose est sûre, l'État se décharge sur les communes de ses responsabilités et du financement des heures du midi ; d'ailleurs, il n'y a aucune garantie sur le fait que ces heures périscolaires, ateliers musique, sport, arts, etc., ne devront pas être payées par les parents.

Dans un contexte où les conditions de travail des enseignants, et donc les conditions d'accueil des enfants, se dégradent, les annonces de créations de postes ne rassurent pas. Dans le Val-de-Marne, il est prévu seulement 120 postes de plus pour

2 127 élèves supplémentaires à la rentrée, ce qui, en tenant compte de toutes les fonctions à assurer, ne risque pas de rendre les classes plus légères. Ces enseignants, d'ailleurs, seront embauchés en tant que contractuels à temps partiel, préparant parallèlement un concours.

La majorité des professeurs des écoles du Val-de-Marne ne seront pas en grève pour conserver leur « confort » et ne pas travailler le mercredi, mais parce que cette « réforme » se fait au mépris de tous, enseignants, enfants et parents. Ce qu'ils veulent, c'est des moyens pour une école de qualité pour tous.

Correspondant LO

Imposer l'échelle mobile, une nécessité pour les travailleurs

Loyers, gaz, essence, produits alimentaires et maintenant péages d'autoroutes, les prix ne cessent d'augmenter. En même temps, l'État et le patronat imposent aux travailleurs la « modération salariale »

sous le prétexte de sauver les emplois – avec le peu de succès que l'on voit.

Pour les travailleurs, qu'ils soient en activité, au chômage ou à la retraite, il est vital d'imposer l'échelle mobile des salaires afin

de contrer la perte de leur pouvoir d'achat : quand les prix augmentent, les salaires, les pensions et les allocations doivent augmenter d'autant, et tous les mois, pas au bout de l'année écoulée.

• Prix du gaz

Des hausses à faire péter les tuyaux

Les factures de gaz des consommateurs n'arrêtent pas d'augmenter. Il y aura certes une baisse de 0,5 % en février, mais ce qui est surtout visible ce sont les hausses successives : 2,4 % au 1^{er} janvier après bien d'autres et peut-être celles qui pourraient avoir lieu chaque premier des prochains mois. Puisque, dorénavant, les tarifs seront prévus chaque mois.

L'État est actionnaire à 36 % de GDF-Suez. Il pourrait mettre

un coup d'arrêt à l'avidité des actionnaires du groupe comme des autres sociétés gazières, et cela de gré ou de force. Mais en fait, le gouvernement s'incline là aussi devant les puissances d'argent.

Ainsi, le Conseil d'État a autorisé GDF-Suez à un premier rattrapage de 38 euros par client étalé sur dix-huit mois, dont les effets commencent à se faire sentir sur les factures. Puis il a autorisé un second

rattrapage, de 23 euros, s'ajoutant au premier et s'étalant lui aussi sur 18 mois. Tout cela rapportera quelque 365 millions d'euros à GDF-Suez, qui n'en avait pourtant pas besoin : Gérard Mestrallet, patron du groupe, a annoncé que les résultats nets se situeraient, pour 2012, entre 3,7 et 4,2 milliards d'euros.

Les usagers du gaz, auxquels il fait les poches, apprécieront.

André VICTOR

Quand les salaires étaient indexés sur les prix

L'indexation des salaires et des pensions sur les prix a existé en France pendant trente ans. Mise en place en 1952 par Antoine Pinay, un ministre de droite, elle fut supprimée dans les faits en 1982, quand Pierre Mauroy, Premier ministre dit de gauche, imposa le blocage des salaires, avant de l'être dans la loi un an plus tard.

En 1952, les prix à la consommation ayant bondi de 16 %, le gouvernement décida que le smig (salaire minimum interprofessionnel garanti, ancêtre du smic) serait indexé sur la hausse des prix chaque fois que l'inflation dépasserait 5 %, seuil ramené plus tard à 2 %. Par répercussion, cette indexation du smig sur l'inflation conduisait à une augmentation générale des salaires.

Par la suite, de nombreux accords d'entreprises ou conventions collectives ont comporté une clause d'indexation sur les prix. Certes, cela ne touchait pas tous les travailleurs puisque cette « échelle mobile » des salaires excluait le plus souvent les petites entreprises qui n'étaient pas liées par des accords. En outre, le

calcul était loin d'être favorable aux travailleurs puisque, dans les quelque deux cents articles qui servaient de référence à l'indice des prix, se trouvait par exemple la balle de ping-pong, comme si chaque foyer avait une table de ping-pong dans le séjour de son HLM ! Enfin, les salaires n'étaient révisés qu'une fois l'année écoulée, alors que la population avait déjà dû supporter les hausses de prix.

Dans la réalité, si les salaires arrivaient à suivre le cours de l'inflation, c'était dû au rapport de force imposé par les travailleurs. C'était aussi une époque de plein emploi, où il était possible de quitter une entreprise qui payait mal pour aller dans une autre où les salaires étaient meilleurs, ce qui incitait plus les patrons à faire quelques concessions.

En mettant fin à l'indexation des salaires, dans le cadre d'un plan d'austérité, le gouvernement socialiste indiquait au patronat qu'il se plierait à ses désirs. C'était le début d'une longue série d'attaques contre le monde du travail.

M. L.

• Péages des autoroutes en hausse

Non au racket !

Les prix des péages autoroutiers ont augmenté en moyenne de 2,1 % au 1^{er} février. L'État toucherait 40 % des recettes des péages, quand 15 % sont dédiés aux frais de fonctionnement. Le reste, soit 45 % du montant des péages, irait aux dividendes versés aux actionnaires, mais aussi au remboursement des créances bancaires. Les sociétés concessionnaires justifient la hausse en disant qu'il y aurait 1,9 milliard d'euros de travaux de modernisation et d'entretien du réseau prévus en 2013.

Mais ces arguments sont démentis, en particulier, par une étude de 40 Millions d'Automobilistes qui dénonce une envolée des recettes sans comparaison avec la progression des prétendues charges liées à l'entretien. Pour ne donner que quelques exemples, les recettes au kilomètre parcouru de la société Autoroutes Paris-Rhin-Rhône, APRR, ont grimpé de 19,65 % entre 2005 et 2011, tandis que les charges n'ont progressé que de 0,46 % sur la même période. Pour Autoroutes du Sud de la France, ASF, les mêmes données font état de recettes en hausse de 18 % pour des charges en augmentation de 4,6 %.

Les bénéfices des sociétés d'autoroutes auraient explosé « sous le double effet d'une stabilité structurelle des charges de construction et de la réalisation de gains de productivité », dit le

rapport. ASF aurait ainsi enregistré un bénéfice de 788,8 millions d'euros en 2011, et APRR 395,4 millions. Depuis 2005, cela représente une augmentation de 77,8 % pour le premier et de 103 % pour le second.

Depuis la privatisation totale des autoroutes en 2005, les sociétés d'autoroutes appartiennent toutes à de très grands groupes. La Sanef est la filiale du consortium HIT (Holding d'infrastructures du transport) dans lequel le Groupe Abertis est majoritaire (premier opérateur d'infrastructures autoroutières en Espagne et au Portugal avec 1,534 milliard d'euros de chiffre d'affaires réalisés en 2005). HIT est détenu par la CDC (Caisse des dépôts et consignations) pour 15 %, la CNP (Caisse nationale de prévoyance) 5 %, Prédica (Crédit agricole) 12,4 %, AXA 9,9 %, la famille Peugeot 5,1 % et Abertis 52 %. Vinci a sous sa coupe Cofiroute et Autoroutes du Sud de la France, et Eiffage profite grassement des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône et du viaduc de Millau.

Ces autoroutes sont donc des affaires très rentables pour ces grands groupes, qui continuent à engranger des profits sur le dos des automobilistes avec l'appui du gouvernement prêt à donner son feu vert à toutes ces hausses.

Aline RETESSE

• Pauvreté

L'aide alimentaire européenne est menacée

Les Restos du Cœur, le Secours populaire, la Croix-Rouge et la Banque alimentaire, qui distribuent de la nourriture aux plus pauvres, ont manifesté dans de nombreuses villes de France lundi 4 février pour protester contre la menace de l'Union européenne de supprimer l'aide alimentaire.

Le PEAD (Programme européen d'aide aux plus démunis) avait été créé en 1987 dans le cadre de la PAC (Politique agricole commune), non pas tant par charité que pour écouler les surplus agricoles et maintenir ainsi des prix élevés. Avec l'introduction des quotas, les surplus ont disparu et plusieurs États se sont élevés contre le fait que l'Union européenne continue de financer ce programme. Déjà évoquée il y a deux ans, la



suppression du PEAD avait été repoussée grâce à la mobilisation des organisations, mais elle revient à l'ordre du jour avec la discussion du budget au Parlement européen les 7 et 8 février.

18 millions d'Européens, dont 4 millions en France, ne survivent que grâce à cette aide. Elle fournit, selon les associations, de 23 % à 50 % des 130 millions de repas distribués chaque année. Sa suppression serait dramatique.

Mais le scandale n'est pas tant dans le fait que les institutions européennes demandent à chaque pays de s'occuper de « ses » pauvres. C'est que la pauvreté existe encore dans les pays riches et que les principaux responsables de cette misère, les patrons qui licencient, s'en mettent plein les poches tandis qu'une part toujours croissante de la population n'a même pas de quoi manger à sa faim.

M.L.

• L'accord Medef-CFDT-CGC-CFTC

Attaque en règle contre les travailleurs

L'accord signé entre les organisations patronales et les confédérations CFDT, CGC et CFTC le 11 janvier, rédigé sous forme de projet de loi, sera présenté au Conseil des ministres le 6 mars. Le ministre du Travail Michel Sapin ne doute pas que les parlementaires approuveront, ainsi que le souhaite la direction du PS, « une transcription fidèle de cet accord dans la loi ».

En attendant, alors que les confédérations non signataires, CGT et FO, entament une campagne d'explication et préparent une manifestation contre cet accord scélérat, ministres, journalistes, représentants patronaux et responsables CFDT assurent le service après-vente et brodent à l'infini sur les « avancées » que les travailleurs en retireraient.

C'est un tissu de mensonges. Cet accord contient la précarité, le temps partiel, la flexibilité et les bas salaires à perpétuité ; il implique la fin du contrat de travail fixant horaires, salaire et lieu de travail ; il comprend la possibilité pour les patrons de fermer une usine comme on ferme sa sacoche et supprime la plus grande partie des recours légaux ; il garantit d'avance le bon droit des patrons devant les tribunaux.

Licencier plus vite, plus facilement et pour moins cher

Ainsi, en cas de « graves difficultés conjoncturelles » et sous réserve d'accord d'entreprise, le patron pourra à son gré, et pendant une période de deux ans, faire varier horaires et salaires. Il lui suffira de trouver pour cela quelques signatures syndicales. Si un accord est signé les salariés qui refuseraient ces variations d'horaires et de salaires en fonction des fluctuations des marchés de leurs patrons seraient licenciés pour « motif économique ». L'entreprise en revanche serait dans ce cas dispensée « des obligations légales et conventionnelles qui auraient résulté d'un licenciement collectif pour motif économique ».

La procédure de licenciement collectif pour motif économique serait simplifiée et sa contestation limitée dans le temps.

Par l'article 24, « sécurité juridique des relations de travail », les patrons bénéficient de lois d'exception. En effet les irrégularités de forme constatées dans un plan de licenciements n'entraveraient pas le fond, c'est-à-dire les

licenciements. L'accord établit des maximums pour les indemnités forfaitaires : 14 mois de salaire maximum pour un licenciement économique après vingt-cinq ans de travail. Pour solde de tout compte et sans possibilité de recours. Et pour bien bétonner le tout, les plaintes contre ces plans ne devraient pas être formulées au-delà de 24 mois après la fin du contrat de travail. De plus, les différends sur les salaires, les conditions de travail, etc., ne pourraient pas être portés en justice au-delà de 36 mois. Tant pis, par exemple, pour les travailleurs dont la maladie professionnelle n'apparaît pas immédiatement, comme dans le cas de l'exposition à l'amiante.

Tous les travailleurs, anciens embauchés comme nouveaux, seraient soumis à la « mobilité interne ». C'est exactement contre ce type d'accord que les travailleurs de Renault se battent aujourd'hui : sous réserve d'un accord d'entreprise, les salariés pourraient être déplacés d'un site à l'autre. Un salarié qui refuserait ce déplacement serait licencié pour « motif personnel ». Mais que le futur chômeur se console, le patronat lui accorde « un bilan de compétence ou un abondement du compte personnel de formation ». Et il s'est trouvé des syndicalistes pour mettre leur nom au bas de ce papier !

L'avenir des travailleurs selon ce projet se lit dans l'extension du recours à « l'activité partielle », avec des salaires toujours diminués et payés, qui plus est, de plus en plus par les fonds publics. L'étape suivante, contenue dans l'accord, est l'expérimentation du « contrat de travail intermittent » : on travaille quand ça arrange l'entreprise, aux horaires et au poste qui conviennent au patron, et le salaire est lissé sur l'année. L'accord ne dit toutefois pas comment vivre sous ce régime.

Les prétendues avancées favorables aux travailleurs

Ces régressions considérables du droit du travail, dont les syndicalistes signataires et les ministres ne parlent pas, seraient compensées par de prétendues « avancées ». Mais lesquelles ?

Le secrétaire général de la CFDT se réjouit d'avance à l'idée que des millions de travailleurs vont enfin « pouvoir accéder à une mutuelle ». Grand bien lui fasse, mais l'accord ne contient que la promesse

favorable à l'accord de le présenter comme un acquis. Il en va de même pour les « droits rechargeables » à l'assurance chômage, lesquels, avant même d'être définis, ne devront en aucun cas « aggraver le déséquilibre financier du régime d'assurance chômage », c'est-à-dire ne rien coûter au patronat.

Les dirigeants de la CFDT insistent tout particulièrement sur les augmentations de cotisations patronales sur les contrats courts qu'ils auraient arrachées de hautes luttes. Ces augmentations seraient fort modestes et la plupart

la crème de certains syndicalistes, est une galéjade. Ce « droit » est vide, puisqu'il est soumis à l'accord patronal, et encore, lorsque qu'on a un patron, donc un travail.

Quant aux contrats de travail à temps partiel, leur durée minimum hebdomadaire serait portée à 24 heures au lieu de 20 heures. Le texte explique que l'amplitude des horaires devrait permettre au salarié de cumuler plus facilement plusieurs emplois. Quelle avancée !

Les syndicalistes signataires et avec eux le gouvernement Hollande voudraient



de négociations futures sur le sujet et précise que les travailleurs devront, de toute façon, payer la moitié de la cotisation. C'est-à-dire plus que ce qu'ils payent actuellement dans les accords de ce type.

Le droit de conserver sa mutuelle en cas de licenciement est lui aussi soumis à une future discussion. Ce qui n'empêche pas les commentateurs

des branches employant des contrats courts en seraient exonérées, y compris l'intérim. Et elles seraient compensées par un dégrèvement total de cotisations pour les patrons embauchant des jeunes en CDI. Le bilan de l'opération serait donc totalement favorable au patronat.

Le droit à la formation tout au long de la vie, tarte à

ainsi liquider le droit du travail, résultat de dizaines d'années de luttes de la classe ouvrière. Mais ce n'est pas parce que des syndicalistes dits d'accompagnement cautionnent une telle capitulation en rase campagne, laissant le champ entièrement libre au patronat, que les travailleurs doivent se laisser faire.

Paul GALOIS

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 149 (février 2013)

À bas l'intervention impérialiste de la France au Mali !

France

- Après la droite, la gauche poursuit la traque des Roms, distillant le poison de la xénophobie
- Dépenses de santé : la gauche dans la continuité de la droite

Grèce

Les classes populaires après trois ans d'attaques redoublées de la bourgeoisie

Europe

La montée de l'extrême droite : une conséquence de la crise du capitalisme et une menace pour les travailleurs

Libye

La loi des milices

Turquie

La crise syrienne et les difficultés du gouvernement Erdogan

Prix : 2 euros — Envoi contre cinq timbres à 0,63 euro

• La mort d'un bébé et la maternité Port-Royal – Paris

La politique d'économies responsable

« On peut penser que, si elle avait accouché comme prévu, le bébé serait vivant ». C'est ce qu'a déclaré le chef de service de la maternité Port-Royal à Paris, où une femme a accouché d'un enfant mort vendredi 1^{er} février. Et d'ajouter que ce jour-là, « on était saturation totale ».

La jeune femme, dont la grossesse était « à risque », s'était présentée le mardi précédent à la maternité. Un rendez-vous avait été fixé pour déclencher l'accouchement le jeudi à 7 h, puis reporté à 11 h, puis annulé. Se plaignant de douleurs, elle s'est présentée aux Urgences d'où, après un examen médical, elle est rentrée chez elle. Dans la nuit, ne sentant plus les mouvements de son bébé, elle est retournée vers l'hôpital. Là, le médecin n'a pu que constater le décès de l'enfant.

Selon le premier rapport d'enquête publié par l'AP-HP (Assistance publique-Hôpitaux de Paris), « l'examen de l'organisation de la maternité de Port-Royal au cours de cette période permet de dire que les effectifs soignants médicaux et paramédicaux étaient au complet et que la disponibilité des lits et des salles permettait de recevoir les urgences. » Ben voyons... Et les enquêtes vont continuer, se multiplier, pour dénicher au sein du personnel quelque défaillance humaine ou autre hypothétique responsabilité administrative ou médicale.

Mais ce n'est pourtant pas compliqué à comprendre et cela crève les yeux : la responsabilité incombe à la politique menée par tous les

gouvernements depuis plus de trente ans, et qui a consisté à casser les maternités. Si en 1975 on comptait 1 369 maternités, on n'en compte plus aujourd'hui que 535 ; en trente-cinq ans, 834 maternités ont donc disparu, et bien sûr sous le prétexte d'améliorer la sécurité des mères et de leurs enfants, de diminuer la mortalité maternelle et celle des nouveau-nés.

En 1998, un décret signé Martine Aubry mettait en place (en application du « plan périnatalité » conçu par Balladur quatre ans plus tôt) l'organisation des maternités en trois niveaux, allant du niveau 1 pour la prise en charge des grossesses normales au niveau 3 pour celle des grossesses à très haut risque. Et il fixait aussi le seuil d'activité minimal des maternités à 300 naissances par an. Les autres, pointées du doigt et accusées d'être dangereuses, devaient être fermées. La plupart l'ont été et quinze ans plus tard, à en croire la Cour des comptes, la France est passée, entre 1999 et aujourd'hui, de la septième à la vingtième place en Europe pour la mortalité infantile. Et la casse des maternités continue. Rien qu'en Île-de-France, onze fermetures supplémentaires sont envisagées.

Faute de place dans les

maternités de niveau 1, des femmes dont la grossesse se déroule normalement vont accoucher dans des maternités de niveau 3 qui, du coup, n'ont plus assez de lits pour les grossesses à risque. Ce sont aussi des Samu, des services d'urgences qui, déjà surchargés, doivent prendre en charge des accouchements, de même que des pompiers qui sont promus accoucheurs. Et parfois, c'est le drame. Comme ce fut le cas en octobre dernier pour cette jeune femme dont le bébé

est mort dans la voiture qui la conduisait à Brive, à plus de cent kilomètres de son domicile, parce que la maternité de Figeac a été fermée.

La ministre de la Santé a ordonné « une enquête exceptionnelle, à la fois administrative et médicale ». Elle cherche des lampistes. Elle a pourtant les responsables sous la main : tous ceux qui, depuis plus de trente ans, organisent la casse des maternités et d'une bonne partie des hôpitaux du pays.

Sophie GARGAN



Manifestation contre le projet de fermeture de la maternité de Le Blanc, dans l'Indre.

• CHU Purpan – Toulouse

Grève en gériatrie

Depuis le 29 janvier, les agents de gériatrie de Casselardit sont en grève : sous-effectif chronique, arrêts pour cause de maladie ou de maternité non remplacés, week-ends travaillés à la chaîne et, goutte d'eau qui a fait déborder le vase, deux semaines seulement de congés cet été au

lieu des trois réglementaires.

Les présents réclament trois semaines consécutives de congés d'été pour ceux qui le souhaitent, le remplacement des absences et la mise à jour des effectifs.

Le ras-le-bol s'exprime face aux conditions de travail qui se dégradent toujours plus à cause

de la politique d'austérité de la direction, alors que, prétendant faire le maximum, elle affirme que « les effectifs ne manquent pas ». Mercredi 30 janvier, les agents ont manifesté avec drapeaux et banderoles, depuis leur service jusqu'à l'entrée de l'hôpital, et distribué des tracts pour faire connaître leur mouvement.

Non seulement la direction leur rend la vie impossible tout au long de l'année, se moquant bien des conséquences du manque de personnel pour les malades, mais elle voudrait aussi saboter le peu qui reste pour souffler et avoir une vie de famille. Pas question!

Correspondant LO

Vitalia invente l'impôt privé

Vitalia est l'un des principaux propriétaires d'établissements médicaux privés en France. Bien implanté en Auvergne, ce groupe possède à Clermont-Ferrand les cliniques des Chandiot et de La Plaine, ainsi que d'autres en banlieue, comme Beaumont, La Châtaigneraie, l'une

des plus importantes de la région. Dans le département de l'Allier, à Vichy et à Montluçon, des cliniques lui appartiennent aussi.

Il faut que tout cela rapporte. Alors Vitalia vient d'inventer l'impôt nouveau : un forfait de neuf euros, non remboursé, sous prétexte de

frais administratifs. Mise au courant, la Caisse primaire d'assurance maladie a dénoncé cette méthode qui ressemble fort à du racket. Déclarant ce forfait « illicite », elle incite les patients à ne pas le payer. Vitalia a répliqué en prétendant que ce forfait n'est « qu'incitatif » et

nullement obligatoire. Pourtant, il est systématiquement facturé!

Faire du profit par tous les moyens sur le dos des patients hospitalisés, c'est sans doute très bon pour la santé... des actionnaires de cliniques.

Correspondant LO

• CHS Cadillac (Gironde)

Les restrictions, ça suffit!

Au CHS de Cadillac, comme dans tous les hôpitaux, l'accueil des malades se dégrade et les conditions de travail s'aggravent.

Au quotidien, des malades qui arrivent en urgence n'ont pas de place dans l'unité prévue. Il faut alors déplacer un autre malade en pleine nuit parfois... qui ira dormir dans une autre unité, voire carrément sur un lit de camp. C'est aussi le manque de soignants. Déjà grave en temps normal, la saturation devient alors dramatique quand l'un des agents prévus est malade. C'est encore du personnel de jour appelé en renfort pour la nuit, etc.

Tout cela au nom des économies! Et la direction programme toujours des aggravations en arguant d'un nouveau déficit prévu pour cette année. Au nom d'un plan de retour à l'équilibre, elle a déjà annoncé pour l'UMD (Unité des malades difficiles) la « récupération de seize postes d'infirmiers », c'est-à-dire leur suppression, soit par non-remplacement de départs à la retraite, soit en les déplaçant sur d'autres secteurs.

Lundi 28 janvier, à l'appel des trois syndicats CGT, FO et CFDT, plus de 80 salariés se sont retrouvés, décidés à montrer leur colère et leur refus de ces nouvelles attaques. En grève pour la journée, ils ont bloqué le portail dès 7 h 30 et à 9 h ont envahi le CTE (comité technique paritaire). Les représentants syndicaux ont lu une déclaration, et plusieurs grévistes ont pu dire ce qu'ils ont sur le cœur. Une assemblée générale a suivi, pour décider du dépôt d'un préavis de grève illimitée à partir du lundi 4 février, afin que plusieurs actions puissent être menées.

Un budget à la hauteur des besoins des patients et des salariés avec les embauches nécessaires est indispensable. Il faut refuser la dégradation continue des conditions de travail et les emplois précaires!

Correspondant LO

Non à l'intervention française au Mali !

Hollande à Bamako : mensonges, mensonges...

François Hollande est donc allé se faire applaudir au Mali samedi 2 février, marchant ainsi sur les traces de Sarkozy qui, lui, s'était déplacé en Libye en 2011 lors d'une autre intervention militaire française.

Le discours qu'a prononcé Hollande à Bamako n'est qu'un tissu de mensonges. « La France est à vos côtés, non pas pour servir des intérêts, nous n'en avons aucun, non pas pour défendre je ne sais quelle faction... Nous nous battons pour que le Mali vive en paix et en démocratie », a-t-il affirmé.

Des intérêts, l'impérialisme français en a dans toutes ses anciennes colonies françaises d'Afrique. Ils ont nom Areva, Bouygues, Bolloré, Elf, France Télécom, Vinci et bien d'autres. Lors de l'accession à l'indépendance de ces pays, les dirigeants français ont tout fait

pour que cette zone reste une chasse gardée des sociétés françaises. Les liens personnels et financiers avec les responsables africains, du haut en bas des nouveaux appareils d'État, leur ont permis de conserver jusqu'à aujourd'hui une place incomparablement plus importante que celle qu'elles occupent dans d'autres régions du monde. Ainsi a été compensée la faiblesse économique de l'impérialisme français par rapport à ses rivaux. Le système a un nom : la Françafrique.

Des accords de défense ont dès le début été négociés comme une assurance-vie pour les

dirigeants africains qui les ont signés : la protection militaire de l'ancienne puissance coloniale, en échange d'un droit à piller les richesses du pays. Tel est encore le rôle des troupes françaises en Afrique. C'est le cas au Mali, comme ce fut le cas récemment en Côte d'Ivoire, où l'actuel président Alassane Ouattara a triomphé de son rival Gbagbo grâce à l'aide des soldats français.

Alors, quoi qu'en dise Hollande, la France n'accompagnera pas le Mali dans « le redressement économique, la renaissance des services publics. » En revanche elle maintiendra le pillage organisé, qui fait du Mali ou du Niger des pays parmi les plus pauvres du monde.

Comble de l'hypocrisie,

Hollande a cru bon de déclarer leur « dette » en massacrant ceux qui ne voulaient plus vivre comme avant sous le joug colonial, et les gouvernements socialistes n'ont pas été les derniers dans cette répression. Voilà la réalité, et les belles paroles de Hollande n'y changeront rien. Que les troupes françaises restent au Mali ou qu'elles transmettent le relais à l'armée malienne et aux troupes d'États africains voisins, elles ne sont présentes en Afrique, aujourd'hui comme hier, que pour défendre le droit de l'impérialisme français à piller les ressources et à exploiter la population.

Daniel MESCLA

Narcotrafiquants, mais alliés de la France

Les dirigeants français parlent souvent du trafic de drogue qui finance les groupes armés islamistes. Ils sont par contre beaucoup plus discrets, alliance oblige, sur ces mêmes trafics lorsqu'ils sont pratiqués par les armées africaines.

L'Afrique est aujourd'hui la plaque tournante de la cocaïne de l'Amérique du Sud vers l'Europe, expliquent les responsables internationaux de la lutte contre la drogue. Elle est débarquée dans les ports de l'ouest du continent pour arriver au Sahel et de là être convoyée en Europe. Ainsi que l'affirme un homme politique nigérien cité par *Le Monde diplomatique* : « Sans appuis fiables au sein de l'armée et de la police, ou parmi les hommes politiques locaux et nationaux, la sécurité des lots de cocaïne n'est pas assurée. Même si vous avez des accords avec tous les groupes djihadistes et le MNLA au nord, vous risquez d'être racketté. »

C'est un des multiples trafics auxquels se livrent les armées africaines, et en particulier celle du Mali.

Un rapport du ministère de l'Intérieur français dénonce ainsi les « compllicités au plus haut niveau de l'État malien avec les barons de la drogue ». En 2009, un Boeing ayant transporté plusieurs tonnes de cocaïne avait été découvert dans le désert près de Gao.

Le régime de l'ancien président Amadou Toumani Touré, que l'on nous présente volontiers comme un modèle de démocratie en Afrique, avait atteint des sommets en la matière, avant d'être renversé par un coup d'État militaire en mars 2012. Si les hommes de troupe rackettaient la population dans les cars ou le long des routes, les officiers supérieurs s'adonnaient à des activités plus rentables, détournements de fonds ou vente de stocks d'armement. Le contact avec les trafiquants de drogue, pour leur permettre de faire atterrir leurs avions bourrés de cocaïne dans le nord du pays, était certainement l'une des plus lucratives.

C'est cet appareil d'État-là que sont venues remettre en selle les troupes françaises.

D.M.



Au sud, également la pression des islamistes

Lors de la visite de François Hollande au Mali le président Dioncounda Traoré a tenu à le remercier « au nom des femmes libérées de la prison obscurantiste ». Le président malien a même ajouté : « Merci pour toutes celles qui ne connaîtront plus l'humiliation des mariages forcés et multiples », sous-entendant que le régime en place au sud du pays offrirait aux femmes une situation leur évitant en particulier les mariages forcés.

Rien n'est moins vrai ! Fin 2009, le président précédent, Amadou Toumani Touré (démis il y a quelques mois à la suite d'un coup d'État), avait tenté d'améliorer quelque peu le statut de la femme malienne en réformant le code de la famille. Il était prévu de remplacer le « devoir d'obéissance

de l'épouse envers son mari » par le « respect mutuel des époux », de fixer l'âge légal du mariage à 18 ans au lieu de 15 ans, de séparer mariage civil et mariage religieux, la cérémonie religieuse ne pouvant avoir lieu qu'après le mariage civil.

Ces dernières dispositions visaient en particulier à rendre plus difficiles les mariages forcés. Mais la hiérarchie musulmane conservatrice s'est opposée à ces quelques avancées. Mobilisant ses troupes, elle a réuni plusieurs dizaines de milliers de personnes dans un stade de Bamako. Le régime malien a reculé. La nouvelle version du code de la famille, qui fait la part belle aux revendications des conservateurs, a finalement été approuvée par le Parlement en décembre 2011 et ratifiée en janvier 2012. Elle ne comporte

pas moins de 49 articles modifiés par rapport au projet de départ et revient en arrière sur quasiment tous les points : la femme doit toujours obéissance à son mari, le mariage religieux a la même valeur que le mariage civil, l'âge minimal du mariage est seulement repoussé à 16 ans.

Si le régime instauré par les islamistes au nord du Mali a commis d'horribles exactions, tout particulièrement contre les femmes, cela n'en rend pas plus recommandable le gouvernement du sud, qui lui aussi maintient dans la soumission les femmes maliennes. Hollande ignore-t-il cette situation ? En tout cas, il n'en souffle mot.

Valérie FONTAINE

Les responsabilités de l'impérialisme français

Hollande déclare donner pour objectif à l'intervention militaire au Mali la réunification du pays. Mais l'intervention de l'armée française, loin d'aboutir à ce résultat, ne peut au contraire que creuser un peu plus le fossé entre les populations.

La presse – dans la mesure où l'armée lui en laisse la possibilité – témoigne d'exactions, commises par les soldats maliens quand ils pénètrent dans les villes du nord, contre des habitants qui ont le tort d'avoir une barbe un peu trop longue ou la peau trop blanche et soupçonnés pour cela de complicité ou de sympathie avec les « terroristes ».

Les oppositions entre le Nord et le Sud, ne sont certes pas nouvelles. Dans le passé, à trois reprises depuis l'indépendance,

qui a eu lieu en 1960, cette opposition s'est traduite par des mouvements de rébellion touareg, durement réprimés.

La dernière rébellion a abouti à une quasi-sécession des régions du nord, passées dans un second temps sous le contrôle de milices islamistes radicales. Jusque-là, le Mali échappait dans une large mesure à la violence interethnique, qu'aurait pu attiser la propagande ultranationaliste du pouvoir. Une situation d'équilibre précaire, sans nul doute due à la faiblesse du pouvoir de Bamako.

L'intervention française, qui se donne pour objectif de renouer la continuité de l'État de Bamako et de placer la totalité du pays sous son autorité, risque par là même d'exacerber les oppositions, voire les violences interethniques. Mais n'est-ce pas là

une constante dans la politique du colonialisme et de l'impérialisme français.

De 1883, date à laquelle le Mali devint une colonie française sous le nom de Soudan français, jusqu'à l'indépendance, le pays a connu de multiples découpages, redécoupages de frontières, changements de nom, regroupements de populations, au gré des intérêts de l'impérialisme et au mépris des aspirations de celles-ci.

Avant le découpage artificiel de la région par les anciens colonisateurs au moment de l'indépendance, le territoire des populations touareg correspondait au désert saharien, de la Mauritanie au Niger actuels, en passant par l'Algérie, la Libye et le Maroc.

À la veille de l'indépendance, en janvier 1957, le gouvernement français projeta de regrouper les parties sahariennes de l'Algérie

(alors française), de la Mauritanie, du Mali, du Niger et du Tchad, dans le cadre d'une Organisation commune des régions sahariennes (OCRS), instituant de fait ce qui pouvait ressembler à un État touareg, encadré par l'État colonial. En fait, il s'agissait, non de faire droit aux aspirations des populations du désert, mais de préparer le maintien du contrôle de la France sur le Sahara et sur ses richesses, notamment pétrolières, qui commençaient à être connues. Le projet finalement tourna court. Les populations touareg se trouvant donc réparties entre des pays dont les frontières étaient dessinées par les anciens colonisateurs.

Au Mali, l'administration et l'armée malienne, dont les membres étaient originaires des populations des régions du sud, prirent la place des

administrateurs et des militaires français au nord comme au sud, traitant les Touareg comme des citoyens de seconde zone. Depuis, ces derniers s'opposent au pouvoir central de Bamako et revendiquent l'indépendance des trois régions du nord (Tomboctou, Gao et Kidal).

Cette situation, en fait, a été créée et entretenue jusqu'à aujourd'hui par l'impérialisme français. C'est elle qui lui permet aujourd'hui de justifier sa présence militaire, et de continuer à jouer les gendarmes au service des intérêts des trusts français. L'intervention des troupes françaises, qui livrent les villes reconquises à ce qui reste de l'armée malienne, ne peut qu'approfondir encore le fossé entre les populations du nord et celles du sud.

Jean-Jacques LAMY

• Areva au Niger

Un pillage qui dure

Alors qu'il autorisait les forces spéciales françaises à protéger les mines d'Areva au Niger, le président de ce pays, Mahamadou Issoufou, vient de rappeler à quel point le trust français tirait profit de sa situation privilégiée dans cette ancienne colonie. « Le Niger reçoit du secteur de l'uranium à peine 100 millions d'euros par an. Cela représente 5 % à peine de notre budget. Ce n'est pas admissible », a-t-il déclaré.

L'uranium extrait de ces mines représente un tiers de la matière première nécessaire au fonctionnement des centrales nucléaires françaises. Mais Areva le revend aussi à ses clients étrangers et spéculé sur le marché des matières premières.

Dès l'indépendance du Niger, les accords signés le 24 avril 1961 entre la France et le nouvel État comportaient en annexe une « clause d'approvisionnement prioritaire » sur les matières premières et les produits stratégiques. C'était la contrepartie de la protection militaire française. Cela permit à la Cogema, puis à Areva, d'acheter l'uranium nigérien à un prix bien en dessous du cours mondial. On estime qu'en cinquante ans la somme de vingt milliards d'euros a ainsi été perdue pour le Niger. C'est considérable, dans l'un des pays les plus pauvres du monde, dont le budget annuel n'atteint pas actuellement 2,5 milliards d'euros.

Seuls de rares présidents

nigériens ont tenté d'obtenir un partage un peu plus équitable, à l'occasion de périodes où le cours de l'uranium explosait. En 1973, le président Hamani Diori avait émis l'idée de revoir les accords à la hausse. Il déclarait : « Le Niger pouvant contribuer à l'extrême nucléarité de la France, il serait normal que la France contribue de manière exceptionnelle au développement du Niger. » Il fut renversé par un coup d'État en pleine négociation minière dans la nuit du 14 au 15 avril 1974. L'armée française présente dans le pays ne bougea pas le petit doigt.

Aujourd'hui, les conditions de l'échange n'ont pas fondamentalement changé, même si les clauses d'approvisionnement préférentiel ont été abolies en 1977 et même si quelques timides augmentations ont été obtenues au fil des négociations minières.

En 2005, suite à une flambée des cours, le président Tanja essayait de forcer la main à Areva en faisant jouer la concurrence avec des sociétés étrangères, chinoises en particulier. Il n'obtint un prix du minerai que de 80 dollars le kilo, alors qu'il se négociait à 140 dollars sur le marché mondial des contrats à terme ; les prix sur les marchés spéculatifs étaient eux beaucoup plus élevés. Aujourd'hui, le président nigérien Mahamadou Issoufou, par ailleurs ancien directeur d'une filiale d'Areva, est engagé dans un bras de fer avec le trust. Cela fait suite à la décision unilatérale d'Areva de ne commencer à exploiter la mine



Les installations minières d'Arlit sous la surveillance de l'armée nigérienne.

gigante d'Imouramen qu'en 2014, au lieu de 2012 comme prévu dans le contrat initial, générant un manque à gagner important

pour le pays, mais permettant à la compagnie d'attendre que le cours de l'uranium remonte. Au Niger, aujourd'hui comme

hier, Areva fait ce qu'il veut avec le soutien des gouvernements français.

D. M.

Manifestation contre l'intervention française au Mali

Depuis plus de trois semaines, l'État français mène la guerre au Mali.

L'armée française n'est en rien intervenue au Mali pour venir au secours de la population, mais pour y défendre des intérêts impérialistes. Comme

un aveu, cette guerre permet à la France d'envoyer des troupes pour sécuriser les mines d'uranium d'Areva au Niger.

Pour marquer notre solidarité avec toutes les composantes, toutes les communautés du peuple malien, pour

dénoncer une guerre impérialiste qui, comme toutes les précédentes – Irak, Afghanistan, Somalie... – n'alimentera que le chaos et la guerre civile, et ne développera que les oppositions ethniques, Lutte Ouvrière appelle à manifester :

Samedi 9 février 2013, à 15 heures
Devant le siège d'Areva, 33, rue Lafayette, 75009 Paris
(métro Le Peletier ou Notre-Dame-de-Lorette)

• Groupe Renault

La direction s'obstine... les travailleurs aussi !

Mardi 5 février avait lieu le énième rendez-vous de « négociations », où la direction de Renault s'efforce de trouver des organisations syndicales – considérées comme représentatives du personnel – prêtes à parapher son accord dit de compétitivité. Étant donné l'inquiétude, et même l'opposition d'une grande partie des 39 000 salariés concernés, la partie n'est pas jouée d'avance pour le PDG Ghosn et ses acolytes.

Renault vient pourtant d'obtenir le soutien tonitruant du ministre Montebourg, qui se répand partout pour déclarer que les « efforts » demandés par la direction aux salariés sont somme toute « modérés », et inciter vivement les syndicats à signer. Mais ceux qui

sont directement concernés, les travailleurs, n'acceptent pas cette attaque jamais vue depuis leur embauche.

Mardi 5 février, la mobilisation s'est poursuivie sur divers sites Renault. Au Mans, 250 travailleurs ont débrayé, ils étaient 150 au Technocentre de Guyancourt, 270 à Cléon, où la direction avait décidé de fermer l'usine, 800 à Flins sur les trois équipes.

Sourde à la mobilisation,

la direction de Renault s'est contentée de changer quelques virgules dans son projet, qu'elle espère voir signer le 12 février. Chez Renault, beaucoup la supposent pressée d'obtenir gain de cause avant d'avoir à annoncer ses résultats annuels, largement bénéficiaires, dit-on. Le contraste entre Ghosn qui pleure sur la baisse des ventes pour justifier l'attaque en cours et Renault qui rit en

proclamant la vraisemblable hausse des dividendes ferait sans doute un peu tache...

Mais, dans ce contexte où l'accord de « flexi-sécurité » voulu par le Medef et vivement soutenu par le gouvernement est en passe d'être appliqué, le plan de régression similaire mitonné par Renault continue de susciter une profonde opposition.

Correspondant LO

• Renault – Flins

Débrayages très suivis

Le 5 février, les débrayages ont à nouveau rassemblé de nombreux travailleurs à l'usine de Flins. Lors de cette cinquième journée de mobilisation, 800 travailleurs sur les trois équipes, la nuit, à 9 h 30 et à 16 heures, se sont rassemblés toujours très nombreux pour refuser le plan de Renault.

La production était évidemment perturbée et la direction a perdu quelque 150 voitures dans la journée. Beaucoup d'autres sont parties directement en retouche et, les journées de débrayages et la désorganisation générale

s'accumulant, les parcs sont pleins de véhicules à reprendre. Même en dehors des temps de débrayage, les discussions nourries occupent les salariés, pendant les pauses, à la machine à café, sur les postes et un peu partout.

À plusieurs centaines, les participants au débrayage et au rassemblement du matin ont réussi à sortir de l'usine – quoique la direction ait tenté de les en empêcher, et à se faire voir à l'aide de fumigènes et de feux de palettes aux abords du site.

Le vol des congés



Le 5 février, dans l'usine Renault de Flins.

individuels, la mobilité forcée et les menaces de chômage dans la région qu'entraîneraient les milliers de suppressions de postes annoncées, rien de tout cela ne passe auprès des salariés de Flins.

Correspondant LO

• Renault – Cléon

Les travailleurs toujours mobilisés

Mardi 5 février, alors qu'une journée de grève était prévue à l'usine Renault de Cléon, la direction avait fait le choix de mettre ce jour-là une grande partie de l'usine en congé. La veille, l'encadrement avait fait le tour des salariés en leur « proposant » soit de se déclarer en grève le lendemain soit de poser une journée de congé. Certains chefs en rajoutaient même en disant que la sécurité n'était pas assurée... à cause des grévistes.

Malgré toutes les pressions, 270 travailleurs se sont déclarés en grève et se sont regroupés toute la journée aux portes de l'usine. Les grévistes, en majorité des jeunes nullement impressionnés par la direction, s'affichaient encore plus soudés, déclarant ne rien vouloir lâcher.

Ce « lock-out » qui ne disait pas son nom a été pris par certains comme un aveu de

faiblesse de la part de la direction qui craignait que la grève ne se renforce suite à celle de la semaine précédente, le mercredi 30 janvier, qui avait été un réel succès. Ce jour-là, à 5 heures du matin, 350 grévistes étaient présents aux piquets. Sur la journée, plus de 800 travailleurs ont fait grève.

Malgré une pluie incessante, les grévistes étaient joyeux et fraternellement unis. L'intendance, palettes, pneus, sandwiches, café, était organisée par les grévistes avec l'aide indispensable des camarades retraités ainsi que des militants de l'UL-CGT d'Elbeuf. Et surtout, chacun attendait avec excitation la venue des camarades de PSA Aulnay. Ils sont arrivés à 11 h 15 accompagnés de quelques dizaines de travailleurs de PSA Poissy et de PSA Saint-Ouen. La rencontre fut extrêmement chaleureuse,

tous se serrant dans les bras, se congratulant. Le retour vers l'usine se fit en manifestation avec pour slogan « Renault-PSA, même combat », repris à tue-tête.

Lors du meeting sont intervenus des travailleurs de PSA, de Renault Cléon, de Renault Sandouville mais aussi de la raffinerie Petroplus, également présents le 5 février aux portes de l'usine de Cléon.

Les grévistes ont conscience d'avoir en face d'eux une direction qui campe sur ses positions et a le soutien du gouvernement.

Les déclarations de Montebourg sur un soi-disant « accord modéré » ne laissent aucun doute à ce propos.

Les grévistes n'entendent rien céder et les patrons de Renault, ainsi que tous leurs soutiens, n'en ont pas fini avec ceux de Cléon.

Correspondant LO

Montebourg demande aux salariés de Renault des « efforts modérés »

Pour Montebourg, l'heure n'est plus à fustiger, même hypocritement, les « mensonges », le « chantage » et les « menaces patronales » comme il le fit un temps à l'encontre de Mittal. Il soutient maintenant les patrons comme celui de Renault. L'heure serait donc à l'accord dit de compétitivité que le groupe Renault compte imposer à des dizaines de milliers de salariés. L'heure serait aux 11 000 suppressions d'emplois planifiées par le groupe PSA, à commencer par la fermeture de l'usine d'Aulnay-sous-Bois.

Montebourg juge à présent que l'accord concocté par Renault est « un bon accord » car il ne demande aux salariés que des « efforts modérés, mais des efforts certes ». Modérée, la suppression prévue de 8 260 emplois, modérées, les conditions de travail incluant la mobilité obligatoire et non rémunérée à 150 kilomètres de chez soi ? Il faut être ministre pour considérer que le blocage des salaires tandis que les prix grimpent, la suppression de 17 ou 20 jours de congés dans l'année sont des reculs modérés ! Ce qui suscite l'ardeur de Montebourg à

défendre l'accord-compétitivité de Renault, c'est selon lui l'absence de projet de fermeture d'usine. Mais supprimer 8 260 emplois, c'est l'équivalent de deux ou trois usines comme celles de Flins ou de Cléon.

Le 5 février sur RTL, Montebourg, interrogé sur la « légitimité » de la fermeture par la famille Peugeot de l'usine PSA d'Aulnay, admettait « ne pas savoir faire autrement ». De tels propos ressemblent à ceux qu'avait tenus Sarkozy, en avril 2008, quand il annonçait aux syndicats de Gandrange qu'il n'avait « pas réussi à faire changer d'avis M. Mittal... » qui allait fermer l'aciérie, ou encore aux propos de Jospin qui constatait, face à la fermeture de Renault Vilvoorde ou aux suppressions d'emplois massives chez Michelin, que « L'État ne peut pas tout ».

Ces gens-là, une fois en place, courbent l'échine devant les capitalistes, tout prêts qu'ils sont à faciliter leurs attaques contre les salariés, sous prétexte de protection des entreprises juste soucieuses de préserver leurs profits.

Viviane LAFONT

• PSA Aulnay-sous-Bois

La grève continue de plus belle

Après s'être poursuivie toute la semaine dernière, la grève a repris lundi 4 février. Ce jour-là, les grévistes se sont retrouvés aussi nombreux, entre 300 et 350, à 6 heures devant les grilles pour accueillir les cars. La direction a donc été incapable de redémarrer la production à l'usine. La grève ne faiblit pas – le nombre de grévistes enregistrés a dépassé les 480 – et la détermination gagne chaque jour en force.

Une grève que la direction n'arrive pas à briser

Toute la semaine, une centaine de vigiles sont restés sur le parking de l'usine. Averti de multiples fois sur cette présence parfaitement illégale, le préfet a laissé faire. La direction a aussi organisé des groupes de cadres à l'intérieur de l'usine pour suivre les grévistes et tenter d'empêcher les discussions avec les autres travailleurs. Les vigiles comme les cadres n'étaient pas là pour faire redémarrer les chaînes – ils en sont bien incapables – mais pour créer une tension qui puisse faire dégénérer la situation. C'est la conscience des grévistes qui a permis d'éviter les affrontements.

Finalement la campagne d'insultes et de calomnies de la direction se retourne contre elle. À force d'essayer de faire croire que régnait une ambiance de guerre civile dans l'usine, elle a convaincu bien des salariés des autres sites de ne pas venir à Aulnay. Même des chefs et des cadres ne sont plus volontaires pour venir faire pression sur les grévistes.

La grève s'organise

De leur côté, les grévistes continuent de s'adresser à l'ensemble des salariés de l'usine. Vendredi, certains sont allés offrir le café aux intérimaires et aux non-grévistes. Les discussions se poursuivent pour convaincre de rejoindre la lutte. Des moniteurs ont refusé les ordres de la direction de faire travailler les intérimaires, car ils étaient conscients qu'elle ne cherchait qu'une nouvelle forme de provocation. Ainsi, les grévistes ont le soutien

de travailleurs même non grévistes. Ce qui permet d'ancrer la grève et de poursuivre la lutte.

Chaque jour, les travailleurs en lutte se retrouvent « place de la grève » dans l'usine. Ils discutent et prennent leurs décisions collectivement en assemblées générales. Et cela malgré la présence de dizaines de cadres envoyés en groupe par la direction pour impressionner les grévistes, mais qui au fil des jours ressemblent plus à des pots de fleurs inutiles et fanées qu'à

tous de manger ensemble depuis deux semaines. Des grévistes ont aussi fabriqué des pâtisseries et, la musique aidant, l'ambiance est restée festive toute la journée. Mais personne ne comprend pourquoi les cadres, à qui pourtant les grévistes font écouter de la musique toute la journée – un peu fort paraît-il – ne veulent pas danser.

« On est des ouvriers, pas des casseurs. Les casseurs ce sont les patrons »

La direction a fait porter plainte contre huit militants

vue d'un licenciement. Pour beaucoup de travailleurs, cela ressemblait à un nouvel exemple de « dialogue social exemplaire ». Dès le matin, près de 300 grévistes avaient fait une haie d'honneur pour accompagner le premier sanctionné, question de bien montrer à la direction qu'ils ne veulent en aucun cas accepter ces licenciements.

La solidarité s'exprime pour cette lutte qui ouvre la voie

Mardi 5 février, un meeting de soutien était prévu sur le parking de



Rassemblement de soutien le 5 février.

des commandos terrifiants.

Le comité de grève s'active pour organiser les initiatives dont la lutte a besoin, en particulier les actions visant à populariser la grève et à alimenter la caisse de grève. Les grévistes continuent à aller aux portes des autres entreprises, dans les centres commerciaux et les gares pour discuter avec les salariés des combats à mener en commun et pour faire appel à la solidarité financière.

De toutes parts, la solidarité du monde du travail s'exprime – sous la forme de textes de soutien ou de témoignages de sympathie – et renforce le moral des grévistes. La caisse de grève se remplit avec les chèques de centaines de personnes, mais aussi les apports des mairies sollicitées par les grévistes.

Lundi 4 février, la reprise de la grève a donné lieu à un véritable banquet organisé par celui que les grévistes appellent « le magicien », qui permet à

de la grève au moins. Ceux-ci sont convoqués par la police sous prétexte d'agression contre un huissier... qui n'a déclaré aucun jour d'ITT et se pavanait à l'usine en pleine forme après sa prétendue agression. En fait, la direction de PSA embauche des huissiers dans le seul but de leur faire déposer plainte contre les grévistes. Mais le dossier reste ridiculement vide si on écarte les mensonges de la direction. Vendredi 1^{er} février, 450 grévistes et militants syndicaux du département se sont rassemblés devant le commissariat de Bobigny, où étaient convoqués deux grévistes, pour protester contre ces plaintes qui ne visent qu'à tenter de briser la grève et dénoncer la complicité avérée du gouvernement. Mardi 5 février, une nouvelle réunion de négociation était prévue au siège de PSA. Pendant ce temps, la direction de l'usine avait convoqué quatre militants de la grève à des entretiens en

l'usine, pour répondre à la campagne de calomnies de la direction et aussi pour faire pression sur le gouvernement afin d'arrêter les procédures judiciaires contre les militants de la grève. Nombre de personnalités politiques et de représentants de syndicats, Renault, PSA, Air France, Goodyear, Faurecia, etc., sont venus apporter leur soutien et affirmer la nécessité d'un combat commun. Mais la direction, en accord avec le préfet, a interdit le meeting sur le parking. Il s'est donc tenu sur le boulevard devant l'usine. Et tous les participants ont pu constater la présence des nervis de la direction. Des dizaines de vigiles en uniforme noir se tenaient le long des grilles, comme si les personnalités invitées étaient de dangereux délinquants. Pour venir participer au meeting, les travailleurs devaient donc franchir un premier cordon de cadres puis un second cordon de vigiles. Plus besoin

Soutien aux grévistes de PSA Aulnay

Pour soutenir financièrement les grévistes d'Aulnay, on peut le faire par un chèque libellé à l'ordre de Soutien aux salariés de l'automobile du 93 et envoyé à Soutien aux salariés de l'automobile du 93, 24, avenue Romain-Rolland, 93150 Le Blanc-Mesnil. On peut aussi faire un don en ligne sur le site : www.soutien-salaries-automobile-93.org

de se demander qui fait régner la terreur dans cette usine. Mais même cela n'a pas empêché des non-grévistes de se joindre au mouvement pour la journée. C'était une façon pour ces travailleurs d'exprimer leur désaccord avec les méthodes de PSA.

La poursuite de la grève inquiète la direction de PSA. Elle ne parvient pas à briser les grévistes, à les isoler et à faire reprendre le travail. Au-delà du seul arrêt de la production des C3, ce que craignent la direction et le gouvernement c'est une possibilité que le mouvement s'amplifie. En effet, tous les travailleurs de l'automobile sont attaqués de la même façon par les accords de compétitivité – qui sont des accords de surexploitation – et par les suppressions d'emplois. Les débrayages à Renault montrent d'ailleurs que tous les travailleurs de l'automobile sont concernés.

C'est pour cela que le gouvernement s'acharne, d'un côté à aider la direction de PSA à combattre les grévistes d'Aulnay, et de l'autre à convaincre les travailleurs de Renault, de Goodyear et autres, qu'il faut « mettre de l'eau dans son vin », comme l'affirme Montebourg. Pour quelqu'un qui n'a pas d'autre objectif que de servir la soupe au patronat, ces appels à la résignation ne sont pas surprenants.

Mais en attendant, la voie ouverte par la lutte des travailleurs de PSA, loin de toute résignation, est celle d'un combat collectif contre les attaques du patronat.

Correspondant LO

• Goodyear – Amiens

Brandir la menace des licenciements... pour préparer une fermeture

Les actionnaires de Goodyear ont annoncé leur intention de fermer l'usine d'Amiens et de licencier ses 1 173 salariés.

Depuis 2007, la direction a cherché en vain à imposer une réorganisation du travail et des plans de licenciements. Une succession de coups de colère, de grèves ponctuelles mais quasi totales, ont à chaque fois incité la direction à de prudentes retraites. Aujourd'hui, politiciens socialistes locaux, journalistes, syndicalistes tombent à bras raccourcis sur la section locale de la CGT, syndicat qui a su entraîner la très grande majorité des travailleurs. Ils lui font endosser la responsabilité des licenciements, dus à l'intransigeance du syndicat, selon tous ces prévenants critiques qui n'ont jamais apporté leur soutien aux salariés. Refrain que reprend Arnaud Montebourg, qui s'était fait une image de socialiste de gauche en paradant devant les caméras sur le parking de l'usine d'Amiens lors des primaires socialistes, et qui à présent exhorte la CGT à « *mettre de l'eau dans son vin* ».

Ce qu'auraient dû accepter les travailleurs de Goodyear, selon ces laudateurs du patronat, c'est un premier plan de réorganisation du travail visant à supprimer l'équipe du week-end, soit près de 500 postes, puis un second plan consistant à accepter de sacrifier les 817 ouvriers produisant les pneus de voitures de tourisme afin de complaire au repreneur éventuel du secteur pneus agricoles, Titan, qui en

échange promettait de ne pas fermer l'usine pendant deux ans. Pour ne pas être licenciés, les ouvriers auraient donc dû accepter de bonne grâce... d'être licenciés ! En réalité, la direction de la multinationale du pneu a programmé depuis de nombreuses années la fermeture de l'usine. Elle a continué à gagner autant d'argent que possible en n'investissant plus un sou dans le renouvellement des machines, dont certaines ont plus de soixante ans, laissant ainsi pourrir à dessein tout l'appareil productif.

Les syndicats de l'usine jumelle de Dunlop sont cités en exemple pour leur prétendu sens des responsabilités, eux qui ont accepté contre l'avis des salariés une profonde dégradation des conditions de travail. Dans cette usine séparée de celle de Goodyear par un grillage et que le groupe a rachetée grâce à ses plantureux bénéfices il y a quelques années, la direction du groupe a ainsi réussi à imposer dès 2009 un système d'équipe en 4x8.

À l'usine de Continental, les sacrifices consentis par les salariés en échange de la promesse qu'il n'y aurait pas de licenciements ont été vains. À Dunlop, l'engagement d'être, en échange des 4x8, épargné par la menace de pertes d'emplois a été immédiatement bafoué, la direction prétextant un changement de la situation économique pour geler les embauches promises et ne pas remplacer les départs en retraite. Et elle a depuis engagé une course aux sacrifices visant à augmenter la productivité

des ouvriers, qu'elle présente à chaque fois comme « la » nouvelle condition nécessaire pour préserver les emplois.

À présent que le nombre des salariés de l'usine Goodyear d'Amiens a chuté, passant de 1 700 à moins de 1 200 à la faveur surtout des départs à la retraite et des ouvriers trouvant une échappatoire, la direction se fait de nouveau arrogante, pensant que la combativité des ouvriers s'est émoussée lors de tous ces mois passés dans la crainte, à tourner en rond dans une usine laissée volontairement presque à l'arrêt. Elle propose tout juste 100 reclassements dans l'Allier et en Allemagne, ainsi... qu'une cellule d'écoute psychologique.

Mais rien n'est moins sûr que cette usure et cette absence de réactivité sur lesquelles parie la direction. Le responsable de la CGT de l'usine, Mikael Wamen, un proche du dissident communiste Maxime Gremetz, s'il met en garde les ouvriers contre une trop brusque explosion de colère, qu'il présente comme le but recherché par le patron, appelle à la grève le 12 février et à une manifestation devant le siège social de Goodyear, avec les salariés des autres entreprises du pays touchées par des plans de restructuration.

La direction de la CGT, à Montreuil, réprovoque le ton de sa section locale, qu'elle juge peu compatible avec l'image qu'elle veut donner de la confédération. Les travailleurs de Goodyear ne pourront donc compter que sur eux-mêmes et surtout sur les autres travailleurs du pays

qu'ils pourraient entraîner dans leur lutte, dont beaucoup sont touchés par les offensives patronales tous azimuts.

La multinationale, numéro un ou deux mondial du pneumatique selon les années, déclarait avoir encaissé 321 millions de dollars de bénéfice net en 2011 et 85 millions lors du

seul troisième trimestre 2012. Le maintien des emplois est parfaitement possible, à condition de prendre sur les profits pour partager le travail entre tous, à commencer par une répartition entre les ouvriers de Goodyear-Amiens destinés au chômage et ceux de Dunlop épuisés au travail.

Correspondant LO



Communiqué de Lutte Ouvrière

Le maître-chanteur se transforme en licencier

Goodyear a donc annoncé la fermeture de son usine d'Amiens-Nord, qui emploie près de 1 200 personnes. Dans une région déjà sinistrée par le chômage, c'est une ignominie de plus de la part de cette multinationale.

Cela fait des années que la direction de Goodyear s'en prend à ces travailleurs. En 2008, elle avait déjà mené un chantage : les 4x8, avec leurs conséquences désastreuses pour la vie des salariés, ou les licenciements. En 2009, elle avait tenté d'imposer un plan de licenciements, dont les syndicats avaient obtenu

l'invalidation par la justice. Là, elle veut tout simplement se débarrasser de cette usine, au prétexte que les travailleurs n'y seraient pas assez dociles.

Comme ceux de PSA, de Renault, de Sanofi, de Virgin ou d'ArcelorMittal, les travailleurs de Goodyear Amiens ont mille fois raison de se battre. L'interdiction des licenciements, c'est par la lutte qu'il faudra l'imposer, au patronat comme au gouvernement à son service.

**Nathalie ARTHAUD,
le 31 janvier 2013**

• SNCF – Paris Rive gauche

La direction sanctionne pour fait de grève

Le 23 janvier, la direction SNCF de l'établissement de Paris Rive gauche a fait passer un agent de conduite en conseil de discipline et l'a lourdement sanctionné.

Le prétexte de la sanction remonte au 25 octobre 2012, lors d'une grève reconductible. À Trappes, les grévistes étaient rassemblés en piquet de grève dans une ambiance bruyante. Face à eux, des cadres défendaient tant bien que mal la politique de la direction, sans impressionner évidemment aucun gréviste. Il faut

croire que la direction n'a pas apprécié, puisqu'au cours de l'après-midi elle informait les cheminots de Trappes qu'un cadre avait été victime de ce qu'elle appelait une « agression sonore », du fait de l'utilisation d'une trompette d'alerte, utilisée sur les voies. Elle déclarait que « l'irréparable » avait été commis. Pas moins ! Le lendemain, sur l'ensemble de l'établissement et sur toute la ligne, de Chartres à Montparnasse, d'Étampes à Austerlitz, elle martelait grâce à son service télévisuel interne qu'un « cadre avait été victime d'une

agression sonore inadmissible, intolérable... ». Puis elle organisait une reconstitution sur le site, convoquait le CHSCT, les organisations syndicales, pour tenter de leur faire accepter une charte de bonne conduite dans les mouvements à venir.

Durant les deux mois qui ont suivi la journée de grève, la direction a mené campagne contre les grévistes, les faisant passer pour des voyous qui s'attaquent à un cadre isolé, répandant rumeurs et propos diffamatoires, permettant la publication d'un faux tract CGT grossier visant militants

et grévistes, distribuant dans tous les casiers des agents de conduite de l'établissement des lettres mettant en cause le cheminot gréviste. Il a finalement été convoqué devant un conseil de discipline, où la direction a demandé cinq jours de mise à pied, un dernier avertissement et un déplacement disciplinaire.

Le jour du conseil de discipline, un préavis de grève et un appel de la CGT a permis à plusieurs dizaines de cheminots d'être présents pour soutenir le camarade incriminé. Finalement, le directeur de région

l'a sanctionné de sept jours de mise à pied et d'un dernier avertissement. Cela signifie qu'il peut être licencié si, dans les deux années à venir, il est de nouveau sanctionné. C'est là une véritable épée de Damoclès au-dessus de la tête d'un cheminot, dont le délit aux yeux de la direction est d'avoir été présent sur un piquet de grève.

Aujourd'hui, la SNCF est de plus en plus hargneuse. Elle s'attaque aux militants et aux grévistes, qui n'ont cependant pas du tout l'intention de rentrer la tête dans les épaules.

Correspondant LO

• Auchan, Carrefour et les autres

La grande distribution... des profits

La grande distribution prétend être, de tous les secteurs d'activité, celui qui crée le plus d'emplois : plusieurs dizaines de milliers par an. Mais ces chiffres masquent une double réalité.

Tout d'abord celle d'un important turn-over des effectifs dû en particulier à l'embauche de très nombreux salariés à temps partiel, contraints d'accepter des salaires réduits, de quelques centaines d'euros par mois. Parmi eux, une grande majorité de caissières. Et puis, comme partout ailleurs, les effectifs de la grande distribution sont en diminution : moins 2,6% en 2011 toutes enseignes

confondues, soit l'équivalent de 8 000 emplois supprimés. Chez Carrefour où a été annoncée fin 2012 la suppression de 533 postes administratifs, c'est près de 10 000 postes qui ont été supprimés sur les trois dernières années, 14 000 chez Auchan.

Pourtant le nombre de grandes surfaces ne diminue pas, il augmente au contraire. Mais dans chaque magasin,

tout est recalculé pour qu'un vendeur puisse travailler sur plusieurs rayons à la fois. Tout est prétexte à restructurer et réduire le personnel. Ainsi, chez Auchan, mais c'est également vrai ailleurs, la réduction des surfaces occupées par l'électroménager, la téléphonie ou la vidéo est à l'ordre du jour. En cause, la hausse des ventes sur Internet et la baisse des ventes en magasin. Mais les enseignes qui se plaignent de la concurrence d'Internet créent elles-mêmes leurs propres sites de vente sur Internet ou rachètent des sites existants comme

Casino avec C-Discount ou Système U avec Télémarket. Et elles multiplient les ouvertures de plates-formes appelées « drive » où le client vient chercher les produits qu'il a commandés sur Internet. Et si ce sont là des achats en moins en magasin, c'est du chiffre d'affaires et des profits en plus pour les propriétaires des enseignes, classées chaque année parmi les plus grandes fortunes du pays. Bernard Arnaud, patron de LVMH et principal actionnaire de Carrefour, est même en tête du tableau, tandis que la famille Mulliez, propriétaire

entre autres d'Auchan, est en seconde position.

Cet argent qui coule à flots dans les coffres-forts des capitalistes de la grande distribution est le produit du travail des salariés. Il y a donc là de quoi largement puiser pour augmenter les salaires de ceux qui travaillent, maintenir tous les emplois et même embaucher autant que nécessaire pour que le travail se fasse dans des conditions satisfaisantes pour tous.

Gilbert MAQUIS

• Association familiale Mulliez La famille protège ses intérêts

L'Association familiale Mulliez (AFM) est l'appellation officielle du groupe dirigé par la famille Mulliez, dont les 550 membres dirigent ou contrôlent des enseignes de différents secteurs de la distribution : les hypermarchés Auchan et les supermarchés Simply Market, mais également Leroy-Merlin, Décathlon, Alinéa, Saint-Maclou, Les 3 Suisses, Midas, Norauto, Flunch, PizzaPaï, Boulanger, Kiabi, Kiloutou, Cultura, pour les plus connus.

Au total, toutes les entreprises des Mulliez regroupent 395 000 salariés. Le chiffre d'affaires réalisé dans le monde par les seuls magasins Auchan avoisine les 50 milliards d'euros, auxquels il faut également ajouter les chiffres d'affaires de toutes les autres enseignes du groupe. L'AFM est une association qui regroupe les membres de la famille Mulliez mais pas les entreprises, qui sont des structures juridiquement indépendantes les unes des

autres. Cette organisation a été minutieusement élaborée pour protéger la famille Mulliez et son groupe de toute menace de prise de contrôle extérieure mais aussi de toute obligation de reclassement des salariés au sein d'une autre enseigne en cas de suppressions d'effectifs dans l'une d'entre elles.

Ce montage a été contesté devant les tribunaux par les syndicats.

Correspondant LO

• Auchan – Bagnolet (Seine-Saint-Denis)

Le progrès pas au programme

À Auchan-Bagnolet, on est passé en quelques années de 850 salariés à un peu plus de 600 alors que la surface de vente a augmenté. La restructuration des rayons électroménager, téléphonie, images se traduit par la suppression de postes de vendeurs. Les économies se font également sur les salaires ainsi que sur la maintenance et les investissements nécessaires. Avec pour conséquence en particulier

des problèmes sur la climatisation en été et le chauffage en hiver. Et ce ne sont pas les radiateurs installés aux caisses qui peuvent compenser le problème général de chauffage dans le magasin.

« Vivons mieux, vivons moins cher », dit Auchan dans sa dernière pub. Mais au vu des conditions de travail, c'est surtout moins cher pour Auchan.

Correspondant LO

• U Télémarket – Pantin

Grève pour l'augmentation des salaires

U Télémarket est une société de vente par Internet de produits alimentaires aux particuliers. Elle livre dans toute la région parisienne. Actuellement, il y a 135 salariés à U Télémarket.

Les ventes par Internet ont considérablement augmenté, sans que des embauches en CDI viennent compenser une charge de travail plus lourde. Il y a eu seulement quelques CDD, des intérimaires, des stagiaires et, pour tous, des heures supplémentaires. En fait, dans les deux dernières années, il y a eu 105 suppressions de postes.

U Télémarket a bien augmenté son chiffre d'affaires, mais sans que les salaires suivent. Ils n'ont augmenté que de 1% ou 2% chaque année. Dans le cadre des négociations annuelles obligatoires, les revendications des salariés, relayées par les délégués CGT,

étaient : une augmentation mensuelle de 70 euros pour les employés et de 50 euros pour les agents de maîtrise, une augmentation des primes et des tickets restaurant.

Après cinq réunions, la direction n'a accepté qu'une augmentation brute de 50 euros pour les employés et 40 euros pour les agents de maîtrise, ainsi que le rétablissement d'une prime « d'anniversaire ».

Les salariés ont jugé cela insuffisant et, en assemblée, ils ont décidé de cesser le travail. Depuis le lundi 28 janvier, 75% des salariés de production sont en grève. Ils décident chaque jour de rester

ensemble sur le lieu de travail. Ce qui fait la force des grévistes, c'est qu'ils savent que la direction a besoin d'eux car, malgré l'emploi d'intérimaires et de quelques cadres, la majorité des livraisons ne peuvent s'effectuer.

Aujourd'hui les salariés tiennent bon, et le moral est au beau fixe. Vendredi 1^{er} février, l'union locale CGT a appelé à un rassemblement de soutien où tous ceux qui le voulaient ont pu dire ce qu'ils avaient sur le cœur. La direction défend ses profits, les salariés, eux, ont intérêt à défendre leurs conditions d'existence.

Correspondant LO



• McDonald's – Marseille

Ça ne se passera pas comme ça chez McDo

Les employés de plusieurs McDo de Marseille ont entamé un bras de fer avec le patron du McDo Canebière. Lundi 4 février, ils ont organisé un débrayage pendant le temps de midi. Les personnes venues déjeuner, en particulier les nombreux lycéens du centre-ville, ont pu discuter avec les employés en grève qui diffusaient un tract aux passants et aux clients, pas si déçus que ça d'avoir à changer de menu!

Ils ont pu apprendre que trois McDo de Marseille sont dirigés en franchise par un même homme et que celui-ci impose sa loi depuis son arrivée en 2007 : suppression du

treizième mois, suppression de la mutuelle et temps partiel imposé. Ce personnage a également séparé les trois restaurants, de façon à pouvoir supprimer le CE. Quant aux salaires, ils sont au ras des pâquerettes. Seul actionnaire à la tête d'une holding créée pour pomper les résultats financiers des trois établissements, il propose 0% d'augmentation!

Les employés comptent mettre dans le coup de la grève les autres restaurants McDo, convaincus que pour obtenir quelque chose de cet individu il y a un point sensible à viser : le portefeuille.

Correspondant LO



• Grève dans la fonction publique

Les fonctionnaires veulent du concret

150 000 fonctionnaires ont manifesté le 31 janvier dans plus de cent villes à l'appel de la CGT, de la FSU et de Solidaires. Ce jour-là, enseignants, hospitaliers, personnel des communes et des ministères étaient en grève pour revendiquer une augmentation de salaire et exiger des créations de postes.

Marylise Lebranchu, ministre de la Fonction publique, avait déclaré par avance qu'elle « comprenait l'impatience des agents » mais qu'elle ne céderait rien à cause des « contraintes budgétaires ». Elle a reçu, dit-elle, les syndicats quasiment toutes les semaines depuis le mois d'octobre, et voudrait bien que les salariés s'arrêtent là. Pas question, puisque cette débauche de réunions n'a pour l'instant abouti qu'à maintenir le gel des salaires et à refuser de créer des postes sur l'ensemble de la fonction publique.

En matière de rémunérations, la dernière augmentation générale remonte à 2010



et elle avait été de 0,5 %. Les quatre années précédentes, les augmentations n'avaient jamais dépassé les 0,8 %. Aujourd'hui, un million de fonctionnaires ont des salaires proches du smic. Il y a effectivement de quoi susciter non seulement l'impatience, mais surtout la colère. Les travailleurs de la fonction publique constatent que rien n'a changé avec l'arrivée de la gauche au pouvoir et que leur pouvoir d'achat continue à baisser.

Il en est de même pour ce qui est des effectifs. Marylise Lebranchu déclare : « Il n'y a pas de marge de manœuvre en termes de créations de postes. » Il faut oser tenir de tels propos alors que le gouvernement vient de faire cadeau de 20 milliards d'euros aux patrons ! Nicolas Sarkozy avait supprimé 200 000 emplois. Il faudrait donc embaucher massivement pour boucher les trous qui ont ainsi été créés. Cela améliorerait le fonctionnement de

services utiles à la population et permettrait de fournir un travail et un salaire à une partie des chômeurs, ce qui n'est pas le cas avec les milliards offerts sans condition au patronat.

Là n'est pas le choix du gouvernement qui, au contraire, conditionne les maigres créations de postes dans certains ministères, comme l'Éducation nationale, à des réductions d'effectifs dans les autres secteurs. Cette politique achève de désorganiser les services ponctionnés, sans vraiment améliorer la situation dans ceux où des postes sont créés au compte-gouttes. Voilà ce que montrait la présence des enseignants dans les cortèges du 31 janvier.

En manifestant et en faisant grève, les fonctionnaires ont dit qu'ils n'étaient pas dupes de la politique mise en œuvre par le gouvernement de gauche. Mais pour obtenir du concret, il leur faudra remettre ça à plus nombreux.

Daniel MESCLA

• Sécurité sociale

Tous ensemble... mais séparément !

Alors que le 31 janvier 2013 les fonctionnaires faisaient grève pour des augmentations de salaire, ce n'est que le 7 février que l'ensemble des fédérations syndicales de la Sécurité sociale appelle les personnels de ces organismes à faire grève et à manifester au ministère des Affaires

Sociales et de la Santé.

La revendication essentielle concerne les salaires : revalorisation de la valeur du point au 1^{er} janvier 2013, pour tendre vers un salaire minimum à 2 000 euros pour tous, et 300 euros pour les employés au titre du rattrapage de la

perte du pouvoir d'achat des années antérieures.

Les fédérations syndicales de la Sécurité sociale auraient pu appeler à manifester et à faire grève le même jour que la fonction publique, au lieu d'éparpiller les mouvements. Car, fonctionnaires ou non, les revendications sont les mêmes.

La réalité de l'emploi

Le ministère du Budget a demandé le 29 janvier à tous les ministères de présenter des propositions sur les économies budgétaires à réaliser pour les deux prochaines années, qui se traduiront à n'en pas douter par une baisse supplémentaire du nombre de fonctionnaires.

Déjà une campagne, certes pas nouvelle, est menée pour faire croire que les fonctionnaires seraient trop nombreux et qu'ils ne devraient pas se plaindre, ayant pour eux la sécurité de l'emploi. Dans la réalité, la fonction publique a été mise à mal ces dernières années, entraînant bien des désagréments pour les usagers des

services publics.

La population a augmenté de 8 % depuis dix ans. En bonne logique, il aurait fallu embaucher un pourcentage équivalent de travailleurs affectés aux services publics ; or c'est l'inverse qui se produit.

Sur les trois fonctions publiques, c'est celle d'État, employant 2,3 millions d'agents, qui a le plus perdu. Elle a connu une baisse qui s'est accélérée depuis 2009, avec la suppression chaque année de plus de 30 000 postes. Cela signifie en clair moins d'enseignants, moins de personnel dans la justice avec la fermeture de tribunaux de proximité. Moins de monde aussi pour répondre aux démarches des

contribuables par le regroupement des centres des impôts avec ceux du Trésor public...

L'emploi dans la fonction publique hospitalière stagne, avec seulement une hausse des effectifs de 0,4 % en 2011, alors que les besoins se sont accrus, ne serait-ce que du fait de l'augmentation de la population. Alors que le personnel des hôpitaux croule sous la charge de travail, l'accès à des soins de qualité est rendu plus difficile pour la population, à commencer par les plus pauvres, qui ne peuvent se payer le luxe des cliniques privées.

La fonction publique territoriale, elle, a vu pendant un temps croître ses effectifs,

mais ce fut essentiellement dû au transfert des compétences de l'État aux collectivités territoriales. En 2011, l'emploi dans les communes a baissé de 0,4 %, à cause du gel des dotations de l'État. Cela se traduit par moins d'agents en service dans les écoles et dans l'entretien des voies de circulation et des bâtiments dépendant des communes.

Quant à la stabilité de l'emploi, elle n'a pas cours pour les quelque 70 000 précaires, soit environ 15 % des effectifs, dont le nombre est en constante augmentation.

Marianne LAMIRAL

• Direction départementale des Territoires

L'État se désengage de plus en plus

Dans les Directions départementales des territoires (DDT), les raisons du mécontentement ne manquent pas.

Les DDT sont des administrations interministérielles qui regroupent ce qui reste des agents de l'ex-ministère de l'Équipement. Chacun sait que cette situation est transitoire et que les DDT sont condamnées à disparaître. Depuis des années, les différents gouvernements se sont évertués à réduire à la portion congrue ces services de l'État. Le désengagement s'est fait lors des différentes étapes de la décentralisation, à chaque fois accompagnées de réorganisations, fusions, privatisations des missions et surtout, suppressions massives d'emplois.

Le gouvernement socialiste a déjà annoncé la couleur. Exit la RGPP (révision générale des politiques publiques) de Sarkozy, et place à la MAP (modernisation de l'action publique), de gauche elle. Les mots changent mais la politique poursuivie est similaire. Elle semble même s'accélérer au vu des dernières annonces gouvernementales. La ministre Cécile Duflot a clairement annoncé la fin de l'aide technique que les DDT apportent aux projets des petites communes et la fin de l'aide à l'urbanisme et au droit des sols (permis de construire, certificat d'urbanisme, PLU, etc.). Alors que les petites communes, incitées à s'unir en intercommunalités, se débrouilleront comme elles le peuvent et pour plus cher, des centaines d'agents qui assuraient des tâches utiles se demandent donc ce qu'ils vont bientôt devenir.

Un avenir incertain, des mutations imposées, des salaires bloqués, avec des promotions de plus en plus au compte-gouttes, la mise en place d'un jour de carence en cas de maladie, des économies imposées sur tous les budgets, dont celui de la formation, la retraite repoussée à plus tard, tout est là pour que la colère s'exprime.

Correspondant LO

• L'arrivée de Hitler au pouvoir

La tragédie du prolétariat allemand

Le 30 janvier 1933, Hitler était nommé chancelier par le président de la République, le maréchal Hindenburg. Le prolétariat allemand, dont Trotsky disait qu'il était « le plus puissant d'Europe par son rôle dans la production, son poids et la force de ses organisations », n'avait pas réussi à s'opposer « à l'arrivée de Hitler, ni aux premières attaques violentes contre les organisations ouvrières ». Mais ce n'était ni du fait d'un manque de courage et de détermination, ni parce que l'ensemble de la population allemande aurait été derrière Hitler, comme on l'entend encore. Ce fut en grande partie dû à la politique des directions des partis ouvriers, et du plus important d'entre eux, du Parti social-démocrate.

La bourgeoisie allemande face à une classe ouvrière puissante et entreprenante

La crise mondiale de 1929 avait frappé durement l'économie allemande. D'autant plus durement que l'Allemagne n'avait pas de colonies, et qu'elle était soumise aux contraintes imposées par les vainqueurs de la guerre de 1914-1918. Le chômage toucha la classe ouvrière massivement. Pour imposer ses mesures clairement anti-ouvrières, la bourgeoisie allemande s'appuya d'abord sur des gouvernements forts, comme celui de l'homme de droite Brüning, au pouvoir en 1930.

Mais cela ne se fit pas sans heurts, sans résistance, sans mobilisation d'une classe ouvrière puissante, organisée dans des syndicats et des partis influents. Dans les années vingt, le Parti social-démocrate allemand comptait un million de membres. Il dirigeait des syndicats de quatre millions et demi de membres, des coopératives, des associations, disposait d'une milice ouvrière. Le Parti communiste allemand, à la tête d'une milice de 100 000 hommes, regroupait des milliers de militants, qui constituaient la fraction la plus combative, la plus décidée du prolétariat allemand.

La classe ouvrière allemande avait une conscience élevée de sa force sociale et politique. En 1918, elle avait renversé la monarchie et menacé la bourgeoisie. Les événements révolutionnaires s'étaient succédé jusqu'en 1923. C'est cette classe ouvrière là que les bourgeois allemands devaient affronter avec la crise.

La montée du nazisme

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, le Parti nazi n'était qu'un parti d'extrême droite comme un autre, regroupant des anciens combattants. En 1923, après un putsch qui échoua dans des conditions lamentables, Hitler dut faire quelques

mois de prison. Les années de stabilité économique qui suivirent faillirent bien être fatales au Parti nazi. En 1928, il obtint 2,6 % des voix aux élections.

La crise, en jetant brutalement les classes populaires dans la misère, se traduisit sur le plan politique par l'effondrement des partis traditionnels aux élections législatives de septembre 1930, un an seulement après son éclatement. Le Parti nazi obtint 18,6 % des voix, avec 6,4 millions de voix, gagnant 5,8 millions de voix en deux ans. Une bonne partie des classes moyennes désespérées, ruinées, avait perdu toute confiance dans les partis traditionnels de droite et voté de ce fait pour les nazis.

Hitler enrôla les plus enrégimentés de ces petits bourgeois dans des Sections d'assaut (SA) les utilisant contre les organisations ouvrières. Les SA, qui regroupaient 200 000 membres en 1930, 400 000 deux ans plus tard, s'attaquaient aux locaux des syndicats ou des partis ouvriers, s'en prenaient aux militants ouvriers. Pendant la seule campagne électorale de l'été 1930, deux cents militants ouvriers furent ainsi assassinés par les SA.

De son côté, la classe ouvrière se radicalisait elle aussi. Le Parti communiste totalisait aux élections de septembre 1930, 4,6 millions de voix, soit 13,1 % des voix, gagnant 1,3 million de voix. Cette radicalisation ne se traduisait pas seulement sur le plan électoral, mais aussi par une recrudescence des grèves. Ainsi, en 1932, l'annonce d'un énième plan d'austérité provoqua une vague de grèves. Les affrontements, les meetings politiques se multipliaient.

Aux yeux de la bourgeoisie, la situation devenait trop risquée. Aussi se préparait-elle de plus en plus ouvertement à s'appuyer sur le Parti nazi pour écraser les organisations ouvrières. Dès 1930,



Hitler serrant la main de Hindenburg - janvier 1933.

les principaux dirigeants de l'industrie lourde – Gustav Krupp, président du syndicat patronal, Thyssen, Siemens, ou encore les dirigeants d'AEG, d'IG Farben – décidèrent de financer le mouvement nazi.

La trahison des partis ouvriers allemands

Pourtant, les dirigeants de la plus importante de ces organisations ouvrières, le Parti social-démocrate, se refusaient à mener la lutte contre le fascisme, ne concevant pas de mettre en danger l'ordre bourgeois... et leur propre position. Car ils étaient totalement intégrés dans l'État bourgeois. Ils avaient participé à presque tous les gouvernements de 1918 à 1923. Des centaines de milliers de fonctionnaires de l'État étaient sociaux-démocrates, comme en Prusse, où la police, jusqu'au préfet de police, avait été recrutée en très grande majorité chez les sociaux-démocrates.

La social-démocratie mit tout son poids politique à convaincre la classe ouvrière que, pour se protéger du danger fasciste, elle devait s'en remettre aux institutions bourgeoises, voire aux hommes de la bourgeoisie eux-mêmes. Et

c'est au nom de la politique du « moindre mal », qu'au début de l'année 1932, lors de l'élection pour la présidence du Reich, le Parti social-démocrate appela à voter dès le premier tour pour le candidat de la droite, le maréchal Hindenburg, ce propriétaire foncier et officier réactionnaire.

communs pour protéger les locaux, pour constituer des dépôts d'armes, pour protéger les usines, alors que ce qui se jouait en Allemagne était l'existence même du mouvement ouvrier. En sauvant ses organisations, le prolétariat aurait pu alors se préparer aux combats nécessaires contre l'ensemble des capitalistes, qui voulaient son écrasement.

L'arrivée de Hitler au pouvoir

En novembre 1932, tous les grands noms de l'industrie allemande signaient une adresse à Hindenburg lui demandant « la remise de la responsabilité du pouvoir au chef du parti national le plus important », à savoir le Parti nazi. Quand, le 30 janvier 1933, parvint la nouvelle de l'arrivée de Hitler au pouvoir, ce fut la consternation dans les rangs des militants communistes, qui se trouvèrent complètement déboussolés, leur direction proclamant que la nomination de Hitler n'était pas dramatique car le pouvoir nazi s'userait très vite. La social-démocratie continua, quant à elle, à nier le danger. Elle publia des adresses à Hitler, lui demandant de respecter la Constitution ! Et elle déclara dans sa presse : « Et maintenant, attendre ! »

Trotsky écrivait en juin 1933 : « Le fascisme allemand, comme le fascisme italien, s'est hissé au pouvoir sur le dos de la petite bourgeoisie dont il s'est servi comme d'un bélier contre la classe ouvrière et les institutions de la démocratie ; mais le fascisme au pouvoir n'est rien moins que le gouvernement de la petite bourgeoisie. Au contraire, c'est la dictature la plus impitoyable du capital monopoliste. »

Hitler put ainsi s'installer au pouvoir et entreprendre « le grand nettoyage » sans avoir à combattre réellement le mouvement ouvrier. La classe ouvrière subissait une défaite sans combat dont les conséquences furent catastrophiques car, Hitler au pouvoir, cela signifiait la démoralisation, mais aussi le démantèlement physique systématique du mouvement ouvrier, puis la marche à la guerre.

Aline RETESSE

• Espagne

Corruption et pouvoir de la bourgeoisie

Il y a deux semaines éclatait l'affaire Barcenas, du nom de l'ex-trésorier du Parti populaire (le PP), le parti conservateur du chef du gouvernement Mariano Rajoy. Barcenas devait s'expliquer sur ses comptes en Suisse, et à cette occasion la presse révélait qu'entre 1997 et 2009 des enveloppes substantielles avaient été distribuées chaque mois à la plupart des dirigeants du PP. Depuis, le scandale ne cesse de gonfler, en même temps que grandit parmi la population l'écœurement, voire la colère, de tous ceux qui en ont assez de tous ces politiciens qui détournent l'argent public, se remplissent les poches, tout en exigeant des sacrifices des classes populaires.

En réalité, l'affaire des enveloppes n'est que la partie émergée de la corruption de la classe politique. Chaque jour amène de nouvelles révélations sur la réalité des relations entre ces politiciens et les patrons de grandes entreprises, dont des commissions occultes pour l'adjudication de contrats publics des administrations dirigées par le PP. Bref, derrière toutes ces manipulations, il y a le financement frauduleux et sciemment dissimulé d'un PP dont les dirigeants sont copieusement arrosés. Autant de scandales qui rendent encore plus insupportables les licenciements, les baisses de salaire, les expulsions et les coupes budgétaires dans les services publics.

Si, dans un premier temps, Rajoy avait promis une enquête transparente, il menace aujourd'hui d'attaquer en justice quiconque oserait dire que le PP est un parti corrompu, c'est-à-dire la vérité. Mais il faut dire que, depuis, il est personnellement mis en cause après la publication dans le journal *El País* du 31 janvier dernier des pages de la comptabilité secrète de Barcenas. Près de 60 % de l'électorat du PP ne croient déjà plus en l'innocence de Rajoy.

Des manifestations devant les sièges et locaux du PP ont eu lieu un peu partout dans le pays. « Rajoy démission », « Qu'ils s'en aillent tous », ont scandé et continuent de scander les manifestants, malgré les directives du gouvernement d'empêcher les rassemblements. Aussi une pétition, avec pour objectif d'obtenir un million de signatures – et en voie de les réunir – circule sur le Net depuis le 31 janvier, pour

obtenir la démission des responsables du PP, dont celle de Rajoy, et demander aux partis politiques de prendre position contre la corruption. « Qu'ils s'en aillent », crient les manifestants pour exprimer leur ras-le-bol. Mais beaucoup savent que cela ne suffira pas pour mettre un coup d'arrêt aux reculs que subit l'ensemble de la société espagnole depuis des années.

Le chef de l'opposition socialiste, Rubalcaba, vient d'ailleurs de demander lui aussi la démission de Rajoy. Qu'ils s'en aillent, certes ! Mais pour laisser la place à qui ? En supposant que le PSOE soit moins impliqué dans des affaires de corruption, qu'est-ce que cela changerait pour les travailleurs de retrouver les socialistes au gouvernement ? Réclamer une « démocratie réelle », expliquer que la « démocratie aurait été dérobée aux citoyens par les élites politiques et patronales », revient à travestir ce qu'est cette fameuse démocratie bourgeoise. En Espagne comme en France et ailleurs, elle n'est rien d'autre que la liberté des possédants de faire passer leurs intérêts particuliers, à savoir leurs profits, comme relevant de l'intérêt général. S'il « faut chasser tous les voleurs », ce n'est pas seulement aux politiciens corrompus qu'il faut s'en prendre, mais aux capitalistes et aux banquiers, et à tout ce système qui vole l'ensemble de la société. Voilà l'objectif que doivent se donner les travailleurs, pour rejeter cette politique d'austérité sans fard qui se traduit, entre autres, par un taux de chômage insupportable de plus de 26 %.

Hélène GRILLET

• Argentine

Usuriers petits et grands

En décembre 2001 l'Argentine, incapable de faire face à la crise financière, se déclara en faillite. Les grandes institutions financières internationales, plutôt que d'interrompre totalement des relations profitables avec un débiteur, acceptèrent alors de renégocier cette dette. Les trois quarts de celle-ci furent mis de côté et le reste étalé. À l'extérieur, le FMI garantissait la procédure ; à l'intérieur, les travailleurs argentins, malgré leur résistance, le payaient par une baisse brutale et profonde de leur niveau de vie. La question fut donc résolue sans douleur pour la finance internationale.

Depuis, quoique « interdite bancaire » sur le marché financier international, sauf pour payer les échéances de sa dette restructurée, l'économie argentine a quelque peu remonté la pente. C'est alors qu'ont ressurgi les créances qui n'avaient pas été renégociées en 2001. Complètement dévalorisées à cette époque, où aucun banquier n'aurait accepté de prêter à l'État argentin et encore moins d'acheter un quelconque titre de dette du pays, elles avaient été rachetées pour un dixième de leur valeur par deux fonds

spéculatifs américains.

Les « fonds vautours » tentent maintenant de se les faire payer plein pot, augmentées des intérêts sur dix ans, soit 1,3 milliard de dollars. Mieux, ou pire que cela, ils ont obtenu un jugement favorable d'un tribunal de New York, et font saisir des biens publics argentins pour se payer. Des huissiers se sont ainsi présentés pour arraisonner le bateau école de la marine argentine, à l'escale en Afrique, ou l'avion officiel de la présidente.

Ironie du système, les fonds vautours exigent d'être payés au même titre que les créanciers sanctuarisés par l'accord de 2001, menaçant ainsi l'Argentine, incapable de payer tout le monde, d'une nouvelle crise dont les travailleurs feraient à nouveau seuls les frais et, au-delà, menaçant le système financier international déjà déstabilisé d'une nouvelle secousse.

Des armées d'avocats payés au prix de leur extrême compétence amoncellent des montagnes de dossiers pour savoir qui a le droit de pressurer les travailleurs argentins, et dans quelles proportions. Cela se discute entre leur propre bourgeoisie, les grands groupes mondiaux au travers du FMI, ou bien les fonds vautours. Et bien sûr personne ne remet en cause ce droit criminel qui s'exerce contre les populations.

Paul GALOIS

• Bangladesh

Incendie meurtrier dans un atelier textile

Hypocrisie des grands groupes occidentaux

Après l'incendie d'un atelier de confection textile il y a deux mois à Dacca, faisant 112 victimes, sept ouvrières au moins ont péri fin janvier dans un nouvel incendie, l'issue de secours ayant été bloquée. Elles avaient entre 16 et 18 ans. Depuis 2005, plus de 600 travailleurs du Bangladesh sont morts dans des circonstances similaires.

Les usines de confection sont la principale activité économique du pays et fournissent 80 % des exportations. Elles demandent peu d'investissements et bénéficient d'une main-d'œuvre abondante, majoritairement féminine. En effet, depuis le début des années soixante-dix, elles ont attiré les femmes veuves ou divorcées qui, dans ce pays aux traditions musulmanes, n'avaient plus de quoi vivre, ainsi que les jeunes filles pauvres des campagnes, pour qui être salariées représentait un moyen de s'émanciper. Mais toutes paient cher cette émancipation, par des salaires misérables (environ 30 euros mensuels), des horaires de travail pouvant aller jusqu'à soixante-douze heures hebdomadaires, bien souvent

sans jour de repos, et, entassées dans des bâtiments vétustes et surpeuplés, elles la paient aussi trop souvent de leur vie.

Comme en Chine ou au Vietnam, les 4 000 usines ou ateliers de confection du pays travaillent pour de grands groupes étrangers, Walmart, Ikea, Zara, Casino, etc., et chaque fois qu'un tel drame se produit, on les entend s'élever contre les conditions de travail indignes et criminelles imposées aux travailleurs du textile bangladais. Certains de ces groupes ont même adopté un « code de bonne conduite », déclarant qu'ils n'accepteraient de travailler qu'avec des entreprises respectant des conditions de travail et de sécurité correctes, et ils envoient des inspecteurs pratiquer des audits.

Mais, dans un pays où la corruption à tous les niveaux règne en maître, tout cela n'est qu'une vaste hypocrisie. Les dates de visite sont la plupart du temps connues et, ainsi que le relate une ouvrière, « lorsqu'un acheteur arrive, on doit mentir sur les salaires, sur l'âge et, une fois qu'il est reparti, on nous enlève la bouteille d'eau qui nous avait été fournie pour l'occasion ». En outre,

derrière chaque fabricant avec lequel les entreprises occidentales passent des commandes, se trouve une cascade de sous-traitants sur lesquels elles n'ont aucun contrôle, quand bien même elles le souhaiteraient.

Et c'est la même hypocrisie de la part des hommes politiques occidentaux. Comme l'a dit un représentant d'un organisme de l'Union européenne au nom de sa bonne conscience, « si vous voulez changer les choses, il faut ne pas perdre de vue les personnes qui pourraient en être affectées et pourraient perdre leur emploi ».

Pour changer leur sort, les travailleurs bangladais ne peuvent pas compter sur ces bonnes âmes vertueuses qui, au contraire, font leur fortune sur les productions à bas coût, avec tout ce que cela induit dans l'exploitation de la classe ouvrière. Régulièrement, des manifestations de colère et des grèves éclatent parmi les ouvriers du textile, pour réclamer de meilleurs salaires, des horaires de travail humains, des droits syndicaux et la sécurité des locaux afin que cessent de tels drames.

Marianne LAMIRAL